



Citoyenneté et
Immigration Canada

Citizenship and
Immigration Canada

GUIDE D'ÉTUDE

Découvrir le Canada

**Les droits et responsabilités liés à la
citoyenneté**

FORMAT GROS CARACTÈRES

Canada

Le serment de citoyenneté

Je jure (ou j'affirme solennellement)
Que je serai fidèle
Et porterai sincère allégeance
à Sa Majesté la Reine Elizabeth Deux
Reine du Canada
À ses héritiers et successeurs
Que j'observerai fidèlement les lois du Canada
Et que je remplirai loyalement mes obligations
de citoyen canadien.

The Oath of Citizenship

I swear (or affirm)
That I will be faithful
And bear true allegiance
To Her Majesty Queen Elizabeth the Second
Queen of Canada
Her Heirs and Successors
And that I will faithfully observe
The laws of Canada
And fulfil my duties as a Canadian citizen.

Comprendre le serment

Au Canada, nous jurons notre fidélité à une personne humaine qui nous représente tous, plutôt que de nous engager à servir un document, une oriflamme ou un territoire. Dans notre monarchie constitutionnelle, la souveraine (reine ou roi) symbolise à la fois notre Constitution, notre drapeau et notre pays. C'est un principe d'une remarquable simplicité, mais également d'une grande signification : la souveraine personnifie le Canada tout comme le Canada personnifie la souveraine.

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Citoyenneté et Immigration Canada, 2012.

[Ci1-11/2012F-LP](#)
[978-1-100-99158-0](#)

Message à nos lecteurs et lectrices

Soyez les bienvenus! Il vous a fallu du courage pour déménager dans un nouveau pays. Votre décision de demander la citoyenneté représente une autre étape importante. Vous vous inscrivez ainsi dans une noble tradition établie par des générations de pionniers qui vous ont précédés. Dès que vous aurez rempli toutes les exigences prévues par la loi, nous espérons vous accueillir parmi les citoyens canadiens, avec tous les droits et toutes les responsabilités liés à la citoyenneté.

Le Canada a accueilli des générations de nouveaux arrivants afin qu'ils l'aident à bâtir une société libre, respectueuse des lois et prospère. Pendant 400 ans, les colons et les immigrants ont contribué à la diversité et à la richesse de notre pays, fondé sur une histoire fière et une identité forte.

Le Canada est une monarchie constitutionnelle, une démocratie parlementaire et un État fédéral. Les Canadiens sont unis par un engagement commun envers la primauté du droit et les institutions d'un gouvernement parlementaire.

Les Canadiens sont fiers de leur identité et ils ont fait des sacrifices pour défendre leur mode de vie. En venant au Canada et en entreprenant ces démarches importantes en vue d'obtenir la citoyenneté canadienne, vous continuez à écrire l'histoire de notre pays.

Pour obtenir la citoyenneté canadienne, si vous avez de 18 à 54 ans, vous devez posséder une connaissance suffisante du français ou de l'anglais. Vous devez aussi vous familiariser avec la procédure de vote, l'histoire, les symboles, les institutions démocratiques et la géographie du Canada, ainsi qu'avec les droits et responsabilités liés à la citoyenneté.

Les citoyens canadiens jouissent de nombreux droits, mais ils ont aussi des responsabilités. Ils doivent respecter les lois du Canada ainsi que les droits et les libertés des autres.

Le présent guide vous aidera à vous préparer à obtenir la citoyenneté canadienne. **Bonne chance!**

Pour plus de renseignements sur Citoyenneté et Immigration Canada, consultez notre site Web à l'adresse www.cic.gc.ca.

Table des matières

Demander la citoyenneté	8
Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté	11
Qui sommes-nous, les Canadiens?	16
L'histoire du Canada	24
Le Canada moderne.....	49
Les Canadiens et leur système de gouvernement.....	59
Les élections fédérales.....	65
Le système de justice.....	80
Les symboles canadiens	83
L'économie canadienne	95
Les régions du Canada	98
Les provinces de l'Atlantique.....	101
Le centre du Canada.....	104
Les provinces des Prairies	106
La côte Ouest.....	108
Les territoires du Nord.....	109
Exemples de questions d'examen.....	112
Pour de plus amples renseignements	117
La <u>Loi sur la Citoyenneté</u> et son <u>Règlement</u> (extraits)	128
Citations mémorables	134

Demander la citoyenneté

Lorsque vous demandez la citoyenneté, des fonctionnaires examinent votre statut, vérifient si vous avez le droit de présenter une demande et s'assurent que vous remplissez les exigences.

L'étude de votre demande prendra plusieurs mois. Pendant ce temps, assurez-vous que le Téléc centre a toujours votre adresse exacte.

Allez à la page 116 pour obtenir les numéros de téléphone importants.

Image : Des citoyens prêtent serment

COMMENT UTILISER LA PRÉSENTE BROCHURE AFIN DE VOUS PRÉPARER À L'EXAMEN POUR LA CITOYENNETÉ

La présente brochure vous aidera à vous préparer en prévision de l'examen pour la citoyenneté.

Vous devriez :

- l'étudier;
- demander à un ami ou à un membre de votre famille de vous poser des questions sur le Canada afin de préparer vos réponses;
- téléphoner à une école, à une commission scolaire, à un collège, à un centre communautaire ou à un organisme d'aide aux immigrants de votre localité afin de vous

informer sur les cours de préparation à la citoyenneté offerts;

- suivre des cours de français ou d'anglais, offerts gratuitement par le gouvernement du Canada.

RENSEIGNEMENTS SUR L'EXAMEN POUR LA CITOYENNETÉ

L'examen pour la citoyenneté est en général un examen écrit, mais peut aussi se faire sous forme d'entrevue. On évaluera si vous remplissez deux critères fondamentaux d'attribution de la citoyenneté, c'est-à-dire : 1) si vous connaissez le Canada ainsi que les droits et responsabilités liés à la citoyenneté; et 2) si vous connaissez suffisamment le français ou l'anglais. Les candidats adultes qui ont 55 ans ou plus n'ont pas besoin de passer l'examen pour la citoyenneté. Le Règlement sur la citoyenneté fournit de l'information sur la façon dont votre capacité de remplir le critère relatif aux connaissances sur le Canada est évaluée. Vous pouvez trouver de plus amples renseignements sur cette exigence à la page 128 du guide d'étude.

Toutes les questions qui composent l'examen pour la citoyenneté ont été formulées à partir des thèmes abordés dans le Règlement sur la citoyenneté, et tous les renseignements nécessaires figurent dans le présent guide d'étude.

APRÈS L'EXAMEN

Si vous réussissez à l'examen et répondez à toutes les autres conditions, vous recevrez une lettre intitulée « Avis de convocation – Pour prêter le serment de citoyenneté ». Ce document vous indiquera la date, l'heure et le lieu de la cérémonie de citoyenneté.

Au cours de cette cérémonie :

- vous prêterez le serment de citoyenneté;
- vous signerez le formulaire de ce serment;
- vous recevrez votre certificat de citoyenneté canadienne.

Si vous échouez à l'examen, vous recevrez un avis vous indiquant les étapes suivantes.

Nous vous encourageons à inviter votre famille et vos amis à la cérémonie pour célébrer cette occasion.

Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté

Tous les citoyens canadiens ont des droits et des responsabilités, qui nous viennent de notre passé, qui sont garantis par le droit canadien et qui reflètent nos traditions, notre identité et nos valeurs communes.

Les règles juridiques du Canada proviennent entre autres des lois adoptées par le Parlement du Canada et les assemblées législatives provinciales, de la common law, du code civil de la France et de la tradition constitutionnelle héritée de la Grande-Bretagne.

Ensemble, ces règles préservent pour les Canadiens une tradition de liberté ordonnée vieille de 800 ans, qui remonte à 1215, année de la signature de la **Magna Carta** (aussi appelée Grande Charte des libertés) en Angleterre, et qui comprend :

- la liberté de conscience et de religion;
- la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse;
- la liberté de réunion pacifique;
- la liberté d'association.

L'**habeas corpus**, ou droit de contester une détention illégale par l'État, est emprunté à la common law britannique.

La Constitution du Canada a été modifiée en 1982 afin

d'inclure la Charte canadienne des droits et libertés, dont le libellé commence ainsi : « Attendu que le Canada est fondé sur des principes qui reconnaissent la suprématie de Dieu et la primauté du droit ». Ces mots soulignent l'importance des traditions religieuses pour la société canadienne ainsi que la dignité et la valeur de l'être humain.

La Charte résume les libertés fondamentales tout en y ajoutant d'autres droits. Les plus importants sont :

- La liberté de circulation et d'établissement – Les Canadiens peuvent vivre et travailler n'importe où au Canada, entrer au Canada et en sortir librement, et demander un passeport canadien.
- Les droits des peuples autochtones – Les droits garantis dans la Charte ne portent atteinte en aucun cas aux droits et libertés (acquis par traité ou autres) des peuples autochtones.
- Les droits relatifs aux langues officielles et les droits à l'instruction dans la langue de la minorité – Le français et l'anglais ont un statut égal au Parlement et dans l'ensemble du gouvernement.
- Le multiculturalisme – Il s'agit d'une caractéristique fondamentale de l'identité et du patrimoine canadiens. Les Canadiens sont heureux de vivre ensemble et s'efforcent de respecter le pluralisme et de vivre en harmonie.

Image : La reine Elizabeth II donne sa sanction royale à la Constitution modifiée à Ottawa, en 1982

Égalité entre les femmes et les hommes

Au Canada, les hommes et les femmes sont égaux devant la loi. L'ouverture et la générosité du Canada excluent les pratiques culturelles barbares qui tolèrent la violence conjugale, les « meurtres d'honneur », la mutilation sexuelle des femmes, les mariages forcés, ou d'autres actes de violence fondée sur le sexe. Les personnes coupables de tels crimes sont sévèrement punies en vertu des lois pénales du Canada.

Responsabilités liées à la citoyenneté

Au Canada, les droits s'accompagnent de responsabilités, notamment les suivantes :

- **Respecter les lois** – L'un des principes fondateurs du Canada est la primauté du droit. Les individus et les gouvernements sont régis par des lois et non par des mesures arbitraires. Aucune personne ni aucun groupe n'est au-dessus des lois.
- **Répondre à ses propres besoins et à ceux de sa famille** – Il est important pour les Canadiens d'avoir un emploi, de prendre soin de leur famille et de mettre leurs habiletés à contribution. En travaillant fort, les Canadiens obtiennent un sentiment de dignité personnelle et d'estime de soi, en plus de contribuer à la prospérité du Canada.
- **Faire partie d'un jury** – Lorsqu'on vous le demande, la loi vous oblige à le faire. Être membre d'un jury est un privilège et la participation des citoyens à des jurys impartiaux est essentielle au bon fonctionnement du système judiciaire.

- **Voter aux élections** – Voter est non seulement un droit, mais aussi une responsabilité que vous exercez en votant aux élections fédérales, provinciales ou territoriales, et locales.
- **Offrir de l'aide aux membres de la communauté** – Des millions de bénévoles donnent de leur temps aux autres sans être payés pour ce faire, que ce soit en aidant des personnes dans le besoin, en prêtant main-forte à l'école de leur enfant, en travaillant dans une banque d'alimentation ou un autre organisme de bienfaisance, ou en encourageant les nouveaux arrivants à s'intégrer. Le bénévolat est un excellent moyen d'acquérir des compétences utiles et de se faire des amis et des relations.
- **Protéger notre patrimoine et notre environnement** – Tous les citoyens ont la responsabilité d'éviter le gaspillage et la pollution, ainsi que de protéger le patrimoine naturel, culturel et architectural du pays pour les générations à venir.

Défendre le Canada

Le Canada n'impose pas le service militaire obligatoire. Toutefois, travailler dans les **Forces canadiennes** (la Marine, l'Armée de terre et la Force aérienne) est une noble façon d'apporter sa contribution au Canada et un excellent choix de carrière (www.forces.ca). Vous pouvez également travailler à temps partiel dans la Réserve navale ou aérienne ou encore dans la Milice de votre localité, et acquérir une expérience et des compétences utiles tout en élargissant votre réseau de connaissances. Les jeunes peuvent acquérir une discipline, le sens des responsabilités et des compétences en s'engageant

dans les Cadets (www.cadets.ca).

Vous pouvez aussi faire partie de la Garde côtière ou des services d'urgence de votre communauté, comme le service de police ou les pompiers. En contribuant à la protection de votre communauté, vous suivez les traces des Canadiens qui vous ont précédé et qui ont fait des sacrifices pour notre pays.

Qui sommes-nous, les Canadiens?

Le Canada est reconnu partout dans le monde comme un pays fort et libre. Les Canadiens sont fiers de leur identité propre. Nous avons hérité de la plus ancienne tradition constitutionnelle continue du monde. Nous sommes la seule monarchie constitutionnelle d'Amérique du Nord. Nos institutions préservent un engagement envers les valeurs de la paix, de l'ordre et de bon gouvernement, énoncées en 1867 dans le premier document constitutionnel du Canada, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Leur désir de liberté ordonnée, leur esprit d'entreprise, leur travail acharné et leur honnêteté ont permis aux Canadiens de bâtir une société prospère dans un climat rigoureux, de l'Atlantique au Pacifique et jusqu'au cercle arctique, tant et si bien que les poètes et les chansonniers ont salué le Canada comme étant le « **Great Dominion** », qui signifie « grand dominion » ou « grande puissance ».

Pour comprendre ce que signifie être Canadien, il faut connaître nos trois peuples fondateurs : les **Autochtones**, les **Français** et les **Britanniques**.

LES PEUPLES AUTOCHTONES

On croit que les ancêtres des peuples autochtones sont venus d'Asie il y a plusieurs milliers d'années. Ils étaient établis ici bien avant l'arrivée des premiers explorateurs européens en Amérique du Nord. Les cultures vivantes et diversifiées des Premières Nations étaient enracinées dans des croyances religieuses liées à leur relation avec le Créateur, avec leur milieu naturel et avec les autres Autochtones.

Les droits autochtones et les droits découlant de traités sont énoncés dans la Constitution canadienne. Les droits territoriaux ont été garantis pour la première fois par la Proclamation royale de 1763, du roi George III, qui établissait les bases de la négociation des traités avec les nouveaux arrivants – traités qui n’ont pas toujours été respectés.

Des années 1800 jusqu’aux années 1980, le gouvernement fédéral a placé de nombreux enfants autochtones dans des pensionnats afin de les instruire et de les assimiler à la culture canadienne dominante. Ces écoles étaient mal financées et les élèves y vivaient dans la misère, certains étant même maltraités physiquement. Les langues et les pratiques culturelles autochtones y étaient pour la plupart interdites. En 2008, Ottawa a présenté des excuses officielles à tous les anciens élèves des pensionnats indiens.

Dans le Canada d’aujourd’hui, les peuples autochtones retrouvent leur fierté et leur confiance, et ils ont à leur actif de grandes réalisations dans les domaines de l’agriculture, de l’environnement, des affaires et des arts.

Images : (De haut en bas) Métis de l’Alberta, Danseuse crie

Images : (De gauche à droite) Enfants inuits à Iqaluit, au Nunavut, L’artiste haïda Bill Reid sculpte un totem

L'unité dans la diversité

John Buchan, premier baron Tweedsmuir, a été un gouverneur général du Canada très populaire (1935-1940). Il a déclaré que les communautés immigrantes devraient conserver leur individualité et contribuer chacune à leur façon à l'essence même de la nation. Selon lui, chacune pourrait apprendre de l'autre et, tout en entretenant ses propres allégeances et traditions, n'en chérir pas moins les nouvelles allégeances et traditions qui naissent de leur collaboration. (Déclaration faite devant le Canadian Club de Halifax, en 1937). Ci-contre, le 15^e gouverneur général avec la coiffure traditionnelle des Gens-du-sang (Première Nation Kainai).

Aujourd'hui, le terme peuples autochtones désigne trois groupes distincts :

Le mot **indien** désigne tous les peuples autochtones sauf les Inuits et les Métis. Depuis les années 1970, on appelle aussi ces peuples autochtones les Premières Nations. Aujourd'hui, près de la moitié des membres des Premières Nations vivent dans environ 600 communautés au sein de réserves, et l'autre moitié habite hors des réserves, surtout dans les centres urbains.

Les **Inuits**, terme signifiant « le peuple » en langue inuktitute, vivent dans de petites communautés réparties un peu partout dans l'Arctique.

Leur connaissance de la terre, de la mer et de la faune sauvage leur a permis de s'adapter à l'un des milieux les plus arides de la planète.

Les **Métis** sont un peuple distinct qui se compose de personnes nées de l'union d'Autochtones et d'Européens. La plupart vivent dans les provinces des Prairies. Ils viennent de milieux à la fois francophones et anglophones et parlent leur propre dialecte, le michif.

Environ 65 pour 100 des peuples autochtones sont des Premières Nations, 30 pour 100 des Métis et 4 pour 100, des Inuits.

Images : (De gauche à droite) Défilé de la Saint-Patrick, à Montréal, au Québec. Danseuse des Highlands aux Glengarry Highland Games à Maxville, en Ontario. Célébrations de la Fête nationale, à Gatineau, au Québec. Violoneuse acadienne dans le village de Grande-Anse, au Nouveau-Brunswick.

LES FRANÇAIS ET LES ANGLAIS

La société canadienne moderne est issue en grande partie des civilisations chrétiennes francophone et anglophone, amenées d'Europe par les colons. Le français et l'anglais définissent la réalité quotidienne de la plupart des gens et sont les deux langues officielles du Canada. Le gouvernement fédéral est tenu par la loi de fournir des services en français et en anglais partout au Canada.

Le Canada compte aujourd'hui 18 millions d'anglophones – personnes dont la langue maternelle est l'anglais – et 7 millions de francophones – personnes dont la langue maternelle est le français. Bien que la plupart des francophones vivent au Québec, un million de francophones vivent en Ontario, au Nouveau- Brunswick et au Manitoba. Les francophones sont aussi présents, mais de façon plus limitée, dans les autres

provinces. Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue.

Les **Acadiens** sont les descendants de colons français établis dès 1604 dans ce qu'on appelle aujourd'hui les Maritimes. De 1755 à 1763, pendant la guerre entre la Grande-Bretagne et la France, plus des deux tiers des Acadiens ont été déportés hors de leur patrie. En dépit de cette épreuve, appelée le « Grand Dérangement », les Acadiens ont survécu et maintenu leur identité propre. Aujourd'hui, la culture acadienne est florissante et elle contribue au dynamisme du Canada français.

Les **Québécois** sont les habitants du Québec, en grande majorité francophones. La plupart sont les descendants de 8 500 immigrants français arrivés au cours des dix-septième et dix-huitième siècles et conservent une identité, une culture et une langue qui leur sont uniques. En 2006, la Chambre des communes a reconnu que les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni. Un million **d'Anglo-Québécois** ont des origines remontant à 250 ans et forment un élément dynamique du tissu social québécois.

Le mode de vie dans les régions anglophones a été largement défini par des centaines de milliers de colons, de soldats et d'immigrants **anglais, gallois, écossais et irlandais**, arrivés entre le dix-septième siècle et le vingtième siècle. Des générations de pionniers et de bâtisseurs d'origine britannique, comme d'autres groupes, ont travaillé, se sont investies et ont enduré maintes épreuves afin d'établir les fondements de notre pays. Cela explique en partie pourquoi on appelle généralement les anglophones (personnes parlant l'anglais) des Canadiens anglais.

Devenir Canadien

Certains nouveaux Canadiens arrivent de régions ravagées par des affrontements ou des conflits armés. Quelles que soient ces expériences, elles ne peuvent aucunement justifier qu'ils transposent au Canada des préjugés violents, extrêmes ou haineux. On s'attend à ce que les nouveaux arrivants adoptent les principes démocratiques lorsqu'ils deviennent des citoyens canadiens, notamment la primauté du droit.

Image: Célébration des cultures, à Edmonton, en Alberta

Images: (De gauche à droite) Musulmans ismaéliens au Stampede de Calgary, en Alberta. Festival culturel antillais, à Toronto, en Ontario. Festival ukrainien « Pysanka », à Vegreville, en Alberta. Jeunes danseuses polonaises, à Oliver, en Colombie-Britannique.

Image: Cornemuses et tambours à Ottawa.

LA DIVERSITÉ AU CANADA

Depuis les années 1800, la majorité des Canadiens sont nés au Canada. Toutefois, le Canada est souvent appelé une terre d'immigration du fait qu'au cours des deux siècles derniers, des millions de nouveaux arrivants ont contribué à construire et à défendre notre mode de vie.

De nombreux groupes ethniques et religieux vivent et travaillent côte à côte pacifiquement, en fiers Canadiens. Les principaux groupes sont les Anglais, les Français, les Écossais, les Irlandais, les Allemands, les Italiens, les Chinois, les Autochtones, les Ukrainiens, les Hollandais, les Sud-Asiatiques et les Scandinaves. Depuis les années 1970, la plupart des immigrants viennent des pays asiatiques.

Des langues non officielles sont parlées dans de nombreux foyers canadiens. Les langues chinoises sont au deuxième rang de celles qui sont les plus parlées à la maison, après l'anglais, dans deux des plus grandes villes du Canada. À Vancouver, 13 pour 100 de la population parle l'une des langues chinoises à la maison, et 7 pour 100 à Toronto.

La grande majorité des Canadiens se disent chrétiens. Le groupe religieux qui compte le plus de fidèles est celui des catholiques. Il est suivi des Églises issues de la réforme protestante. Par ailleurs, le nombre de musulmans, de juifs, d'hindous, de sikhs et de membres d'autres religions ainsi que de personnes qui déclarent n'appartenir à aucune religion ne cesse d'augmenter.

Au Canada, l'État s'est traditionnellement allié avec les communautés religieuses afin de promouvoir le bien-être social, l'harmonie et le respect mutuel, d'offrir un enseignement et des soins de santé, de réinstaller les réfugiés et de maintenir la liberté de religion, d'expression religieuse et de conscience.

La diversité du Canada s'étend aux Canadiens gais et lesbiennes, qui bénéficient de l'entière protection de la loi et de l'égalité de traitement aux termes de celle-ci, y compris de l'accès au mariage civil.

Ensemble, ces groupes diversifiés, qui ont en commun l'identité canadienne, forment la société multiculturelle d'aujourd'hui.

Images : (De gauche à droite) Noël à Gatineau. Anciens combattants canadiens d'origine chinoise. Notre-Dame-des-Victoires, à Québec. Célébrations du Nouvel An chinois à Vancouver.

Image : L'athlète olympique Marjorie Turner-Bailey, de la Nouvelle-Écosse, est une descendante de loyalistes noirs, esclaves fugitifs ou affranchis d'origine africaine arrivés au Canada dans les années 1780 après avoir fui les États-Unis, où l'esclavage ne fut aboli qu'en 1863.

LES PEUPLES AUTOCHTONES

Lorsque les Européens arrivent au Canada, ils constatent que toutes les régions sont habitées par des peuples autochtones, qu'ils appellent « Indiens », car les premiers explorateurs croyaient avoir atteint les Indes orientales. Ces peuples vivent de la terre, certains de la chasse et de la cueillette, d'autres, de l'agriculture. Les Hurons-Wendats de la région des Grands Lacs sont, comme les Iroquois, des agriculteurs et des chasseurs. Les Cris et les Dénés du Nord-Ouest sont des chasseurs-cueilleurs. Les Sioux sont des nomades qui suivent les troupeaux de bisons. Les Inuits se nourrissent des animaux sauvages de l'Arctique. Les Autochtones de la côte Ouest font sécher et fumer le poisson pour le conserver. Les groupes autochtones se font souvent la guerre pour agrandir leur territoire, maîtriser les ressources et accroître leur prestige.

L'arrivée des négociants en fourrures, des missionnaires, des soldats et des colons européens modifie à jamais le mode de vie autochtone. Un grand nombre d'Autochtones meurent de maladies transmises par les Européens, contre lesquelles ils ne sont pas immunisés. Malgré tout, durant les 200 premières années de leur coexistence, Autochtones et Européens forment des liens économiques, religieux et militaires solides qui jettent les bases du Canada.

Images : (Ci-dessus) Camp indien au temps de la traite des fourrures. (Ci-contre) Jean Cabot, Italien ayant immigré en Angleterre, est le premier à tracer la carte de la côte atlantique du Canada. Il débarque à Terre-Neuve ou à l'île du Cap-Breton en 1497 et prend possession de cette nouvelle terre au nom de l'Angleterre. Les Anglais ne commencent à s'y établir qu'en 1610

Image: Jacques Cartier est le premier Européen à explorer le fleuve Saint-Laurent et à découvrir les lieux sur lesquels seront fondées les villes de Québec et de Montréal

LES PREMIERS EUROPÉENS

Les Vikings d'Islande, qui ont colonisé le Groenland il y a 1 000 ans, ont aussi atteint le Labrador et l'île de Terre-Neuve. Les vestiges de leur établissement, l'Anse aux Meadows, sont un site du patrimoine mondial.

L'exploration européenne commence véritablement en 1497, avec l'expédition de Jean Cabot, le premier à dessiner une carte de la côte Est du Canada.

UN FLEUVE EST EXPLORÉ, LE CANADA TROUVE SON NOM

De 1534 à 1542, Jacques Cartier traverse trois fois l'Atlantique, revendiquant des terres pour le roi de France, François I^{er}. Cartier entend deux guides qu'il a capturés prononcer le mot iroquois kanata, qui signifie « village ». Dès les années 1550, on voit apparaître le nom Canada sur les cartes.

LA NOUVELLE-FRANCE ROYALE

En 1604, les explorateurs français Pierre de Monts et Samuel de Champlain fondent le premier établissement européen au nord de la Floride – premièrement à l'île Sainte-Croix (aujourd'hui dans le Maine), puis à Port-Royal, en Acadie (aujourd'hui en Nouvelle-Écosse). En 1608, Champlain bâtit une forteresse sur l'emplacement actuel de la ville de Québec. Les colons doivent résister au climat rigoureux. Grâce à Champlain, les colons se sont alliés aux Algonquins, aux Montagnais et aux Hurons, ennemis historiques des Iroquois; ces derniers ont formé une confédération de cinq, puis de six Premières Nations, qui s'est battue contre les Français pendant un siècle. Les Français et les Iroquois ont conclu la paix en 1701.

Les Français et les Autochtones collaborent à l'important commerce de la traite des fourrures, stimulé par la forte demande pour les peaux de castor en Europe. Des dirigeants exceptionnels, comme Jean Talon, Monseigneur de Laval et le comte de Frontenac, bâtissent en Amérique du Nord un empire français qui s'étend de la baie d'Hudson au golfe du Mexique.

LA LUTTE POUR UN CONTINENT

En 1670, le roi Charles II d'Angleterre accorde à la Compagnie de la Baie d'Hudson l'exclusivité du commerce dans le bassin hydrographique se déversant dans la baie d'Hudson. Durant les 100 années qui suivent, la Compagnie fait concurrence aux négociants établis à Montréal. Les hommes habiles et courageux qui se déplacent en canot, appelés voyageurs ou coureurs des bois, forment de solides alliances avec les Premières Nations.

Les colonies anglaises établies dès le début du dix-septième siècle le long de la côte atlantique finissent par devenir plus riches et plus peuplées que la Nouvelle-France. Au dix-huitième siècle, la France et la Grande-Bretagne se font la guerre pour devenir maîtres de l'Amérique du Nord. En 1759, les Britanniques gagnent la bataille des plaines d'Abraham à Québec, marquant ainsi la fin de l'Empire français en Amérique. Les commandants des deux armées, le brigadier James Wolfe et le marquis de Montcalm, sont tués tandis qu'ils mènent leurs troupes au combat.

LA PROVINCE DE QUÉBEC

Après la guerre, la Grande-Bretagne donne à la colonie le nom de « Province de Québec ». Les francophones catholiques, appelés habitants ou Canadiens, cherchent à préserver leur mode de vie au sein de l'Empire britannique anglophone dirigé par des protestants.

UNE TRADITION D'ACCOMMODEMENT

Afin de mieux administrer la majorité catholique romaine francophone, le Parlement britannique adopte l'Acte de Québec en 1774. L'un des fondements constitutionnels du Canada, l'Acte de Québec adapte les principes des institutions britanniques à la réalité de la province. Il accorde la liberté religieuse aux catholiques et leur permet d'exercer des fonctions officielles, une pratique non autorisée en Grande-Bretagne à l'époque. L'Acte de Québec prévoit que les règles juridiques françaises seront de nouveau appliquées pour les affaires civiles, et que les règles juridiques anglaises continueront d'être appliquées pour les affaires criminelles.

Images : (De gauche à droite) Le comte de Frontenac refuse de livrer Québec aux Anglais en 1690, déclarant : « Je n'ai point de réponse à faire à votre général que par la bouche de mes canons... ». Pierre Le Moyne, sieur d'Iberville, était un héros important de la Nouvelle-France; il a remporté de nombreuses victoires sur les Anglais, de la baie James au nord à Nevis dans les Caraïbes, à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle. Sir Guy Carleton (lord Dorchester) a, en tant que gouverneur du Québec, défendu les droits des Canadiens, repoussé l'invasion américaine de Québec de 1775 et supervisé la migration des loyalistes vers la Nouvelle-Écosse et le Québec en 1782-1783.

LES LOYALISTES DE L'EMPIRE-UNI

En 1776, les treize colonies britanniques au sud du Québec proclament leur indépendance et forment les États-Unis. L'Amérique du Nord est de nouveau divisée par la guerre. Plus de 40 000 personnes fidèles à la Couronne, les « loyalistes », fuient l'oppression de la Révolution américaine afin de s'établir en Nouvelle-Écosse et au Québec. Joseph Brant conduit des milliers d'Indiens mohawks loyalistes au Canada. Les loyalistes sont notamment d'origine hollandaise, allemande, britannique, scandinave, autochtone et d'autres origines, et de confession presbytérienne, anglicane, baptiste, méthodiste, juive, quaker et catholique. Quelque 3 000 loyalistes noirs, esclaves ou affranchis, viennent vers le nord à la recherche d'une vie meilleure. Par la suite, certains Néo-Écossais noirs, ayant reçu des terres stériles, se sont rendus en Afrique de l'Ouest en 1792 afin d'y établir Freetown, en Sierra Leone, nouvelle colonie britannique pour les esclaves affranchis.

Naissance de la démocratie

Les institutions démocratiques se développent progressivement et pacifiquement. La première assemblée de représentants est élue à Halifax, en Nouvelle-Écosse, en 1758. Vont suivre l'Île-du-Prince-Édouard en 1773 et le Nouveau-Brunswick en 1785. L'Acte constitutionnel de 1791 divise la Province de Québec en deux entités, le Haut-Canada (aujourd'hui l'Ontario), essentiellement loyaliste, protestant et anglophone, et le Bas-Canada (aujourd'hui le Québec), surtout catholique et francophone.

L'Acte accorde pour la première fois aux deux Canadas des assemblées législatives élues par la population. Le nom Canada devient alors officiel et sera toujours utilisé par la suite. Les colonies de la côte atlantique et les deux Canadas sont appelés collectivement « Amérique du Nord britannique ».

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

L'esclavage a existé dans le monde entier, en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient et jusqu'aux Amériques. Le premier mouvement en faveur de l'abolition du commerce transatlantique des esclaves apparaît au sein du Parlement britannique à la fin des années 1700. En 1793, le Haut-Canada, dirigé par le lieutenant-gouverneur John Graves Simcoe, un officier militaire loyaliste, est la première province de l'Empire à prendre le virage de l'abolition. En 1807, le Parlement britannique interdit la vente et l'achat d'esclaves et abolit ensuite l'esclavage dans tout l'Empire en 1833. Des milliers d'esclaves fuient les États-Unis. Ils suivent « l'étoile du Nord » et s'établissent au Canada grâce au « chemin de fer clandestin », un réseau chrétien antiesclavagiste.

UNE ÉCONOMIE EN CROISSANCE

Les premières entreprises au Canada, formées sous les régimes français et britannique, se font concurrence pour la traite des fourrures. La Compagnie de la Baie d'Hudson, dont les employés sont français, britanniques et autochtones, en vient à dominer le commerce dans le Nord-Ouest, de Fort Garry (Winnipeg) et Fort Edmonton à Fort Langley (près de Vancouver) et Fort Victoria – des postes de traite devenus plus tard des villes.

Les premières institutions financières voient le jour à la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième siècle. La Bourse de Montréal est créée en 1832. Pendant des siècles, l'économie du Canada repose essentiellement sur l'agriculture et l'exportation de ressources naturelles, comme la fourrure, le poisson et le bois de sciage, qui sont transportées par les routes, les lacs, les rivières, les fleuves et les canaux.

Images : (De gauche à droite) Le lieutenant-colonel John Graves Simcoe est le premier lieutenant-gouverneur du Haut-Canada. Il fonde la ville de York (aujourd'hui Toronto). Grâce à John Simcoe, le Haut-Canada est la première colonie de l'Empire britannique à abolir l'esclavage. Mary Ann Shadd Cary est une militante au franc-parler du mouvement visant à abolir l'esclavage aux États-Unis. En 1853, elle devient la première éditrice au Canada, contribuant à fonder et à diriger The Provincial Freeman, un hebdomadaire dédié à la lutte contre l'esclavage, à la promotion de l'immigration noire au Canada et de la modération (incitant les gens à boire moins d'alcool), et au soutien du pouvoir britannique.

La guerre de 1812 : la lutte pour le Canada

Après la défaite de la flotte de Napoléon Bonaparte à la bataille de Trafalgar (1805), la Royal Navy domine sur la mer. L'Empire britannique, dont le Canada fait partie, résiste à Bonaparte qui cherche à dominer l'Europe. Cet affrontement amène les Britanniques à s'ingérer dans le commerce maritime des Américains, ce que ces derniers acceptent mal. Convaincus qu'il sera facile de s'emparer du Canada, les États-Unis lancent une invasion en juin 1812. Mais les Américains se trompent. Des volontaires canadiens et des membres des Premières Nations, dont des Shawnees dirigés par le chef Tecumseh, aident les soldats britanniques à défendre le Canada. En juillet, le major-général sir Isaac Brock s'empare de Detroit, mais il est tué lors d'une attaque américaine à Queenston Heights, près de Niagara Falls, attaque qui sera tout de même repoussée avec succès. En 1813, le lieutenant-colonel Charles de Salaberry et 460 soldats, pour la plupart des Canadiens français, refoulent 4 000 envahisseurs américains à Châteauguay, au sud de Montréal. En 1813, les Américains incendient la résidence du gouverneur général et les édifices du Parlement à York (aujourd'hui Toronto). En guise de représailles, en 1814, le major-général Robert Ross quitte la Nouvelle-Écosse à la tête d'une expédition qui se solde par l'incendie de la Maison-Blanche et d'autres édifices publics à Washington D.C. Ross meurt au combat peu après et est enterré à Halifax avec tous les honneurs militaires.

Images : (De gauche à droite) Le HMS Shannon, bâtiment de la Royal Navy, guide l'USS Chesapeake, qu'il a capturé, dans le port de Halifax, en 1813. Il y a aussi des batailles navales sur les Grands Lacs. Le major-général Isaac Brock et le chef Tecumseh. Ensemble, les troupes britanniques, les Premières Nations et les volontaires canadiens repoussent une invasion

américaine en 1812-1814.

En 1814, la tentative de conquête du Canada par les Américains est un échec complet. Les Britanniques mettent en place un coûteux système de défense au Canada, notamment les citadelles de Halifax et de Québec, la cale sèche à Halifax et Fort Henry à Kingston, qui sont aujourd'hui des lieux historiques populaires. La frontière canado-américaine actuelle a été en partie tracée à la suite de la guerre de 1812, qui a permis de garantir que le Canada resterait indépendant des États-Unis.

Images : Le duc de Wellington a envoyé quelques-uns de ses meilleurs soldats pour défendre le Canada en 1814. Il a ensuite décidé de terminer le canal Rideau à Bytown (Ottawa) dans le cadre de la mise en place d'un réseau de forts visant à empêcher les États-Unis d'envahir encore une fois le Canada. Wellington, qui a vaincu Napoléon en 1815, a donc joué un rôle direct dans la fondation de la capitale nationale. (Ci-dessous) Des miliciens canadiens-français ont aidé à défendre le Canada pendant la guerre de 1812. En 1813, Laura Secord, pionnière, femme et mère de cinq enfants, a entrepris une marche dangereuse de 19 miles (30 km) afin d'avertir le lieutenant James FitzGibbon d'une attaque planifiée par les Américains. Sa bravoure a contribué à la victoire remportée à Beaver Dams. Son héroïsme est encore reconnu aujourd'hui.

LES RÉBELLIONS DE 1837 ET 1838

Durant les années 1830, les réformateurs du Haut-Canada et du Bas-Canada estiment que les progrès vers la démocratie véritable sont trop lents. Certains sont d'avis que le Canada devrait adopter les valeurs républicaines des Américains ou même essayer de se joindre aux États-Unis. Lorsque des rébellions armées se produisent en 1837 et 1838 aux environs de Montréal et à Toronto, les rebelles n'obtiennent pas l'appui de la population qu'il leur faudrait pour réussir. Ils sont défaits par les troupes britanniques et des volontaires canadiens. Plusieurs rebelles sont pendus ou envoyés en exil; certains de ces derniers reviendront plus tard au pays.

Image : (Ci-dessous) Des miliciens canadiens-français ont aidé à défendre le Canada pendant la guerre de 1812

Lord Durham, un réformateur anglais dépêché pour faire rapport sur les rébellions, recommande de fusionner le Haut-Canada et le Bas-Canada et de les doter d'un gouvernement responsable. Cela signifie que les ministres de la Couronne doivent obtenir le soutien de la majorité des représentants élus pour gouverner. Suscitant la controverse, lord Durham ajoute que le moyen le plus rapide pour les Canadiens français de réaliser des progrès est de s'assimiler à la culture protestante anglophone. Cette recommandation illustre une incompréhension totale à l'égard des Canadiens français, qui cherchent à protéger l'identité distincte du Canada français.

Certains réformateurs, dont sir Étienne-Paschal Taché et sir George-Étienne Cartier, deviendront plus tard des Pères de la Confédération, de même qu'un ancien membre des troupes gouvernementales volontaires du Haut-Canada, sir John A.

Macdonald.

Image : Les Pères de la Confédération créent le Dominion ou « Puissance » du Canada le 1^{er} juillet 1867, date qui marque la naissance du pays que nous connaissons aujourd'hui.

LE GOUVERNEMENT RESPONSABLE

En 1840, le Haut-Canada et le Bas-Canada sont réunis pour former la Province du Canada. Des réformateurs comme sir Louis-Hippolyte La Fontaine et Robert Baldwin, de même que Joseph Howe en Nouvelle-Écosse, collaborent avec les gouverneurs britanniques à l'établissement d'un gouvernement responsable.

La première colonie de l'Amérique du Nord britannique à se doter d'un gouvernement pleinement responsable est la Nouvelle-Écosse, en 1847-1848. En 1848-1849, le gouverneur du Canada-Uni, lord Elgin, avec les encouragements de Londres, établit un gouvernement responsable.

Ce système est celui que nous avons aujourd'hui : si le gouvernement perd un vote de confiance à l'assemblée législative, il doit démissionner. La Fontaine, défenseur de la démocratie et des droits des francophones, devient le premier chef d'un gouvernement responsable des deux Canadas.

Image : Sir Louis-Hippolyte La Fontaine, un défenseur des droits des francophones, devient le premier chef d'un gouvernement responsable (semblable à un premier ministre) au Canada en 1849.

LA CONFÉDÉRATION

De 1864 à 1867, les représentants de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de la Province du Canada, avec l'appui des Britanniques, travaillent ensemble pour créer un nouveau pays. On appelle ces hommes les Pères de la Confédération. Ils instaurent deux ordres de gouvernement, soit le fédéral et le provincial. L'ancienne Province du Canada est séparée en deux nouvelles provinces : l'Ontario et le Québec, qui, ensemble, avec le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, forment le nouveau pays appelé le Dominion (ou Puissance) du Canada. Chaque province élit sa propre assemblée législative et exerce son autorité sur des domaines tels que l'éducation et la santé.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique est adopté par le Parlement britannique en 1867. Le Dominion du Canada est officiellement créé le 1^{er} juillet 1867. Jusqu'en 1982, le 1^{er} juillet est célébré sous le nom de « Fête du Dominion » afin de commémorer le jour où le Canada est devenu un dominion doté d'un gouvernement autonome. Aujourd'hui, cette fête est officiellement connue sous le nom de « Fête du Canada ».

Dominion d'un océan à l'autre

C'est en 1864 que sir Leonard Tilley, représentant élu du Nouveau-Brunswick et l'un des Pères de la Confédération, suggère le terme Dominion du Canada. Il s'inspire du passage suivant du psaume 72 de la Bible : « Qu'il domine d'une mer à l'autre, et du Fleuve jusqu'au bout de la terre! » Ce passage incarne la vision de la création d'un pays puissant, uni, prospère et libre, s'étendant sur tout un continent. Ce titre est inscrit dans la Constitution et la désignation « dominion » qui

signifie « puissance », utilisée pendant plus d'un siècle, fait toujours partie de notre patrimoine.

Image : Billet de un dollar du Dominion du Canada de 1923, à l'effigie du roi George V. Ce souverain établit en 1921 les couleurs officielles du Canada (le rouge et le blanc), qui sont aujourd'hui les couleurs du drapeau canadien

L'élargissement du Dominion

1867 – Ontario, Québec, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick

1870 – Manitoba, Territoires du Nord-Ouest

1871 – Colombie-Britannique

1873 – Île-du-Prince-Édouard

1880 – Transfert des îles de l'Arctique (aux T.N.-O.)

1898 – Territoire du Yukon

1905 – Alberta, Saskatchewan

1949 – Terre-Neuve-et-Labrador

1999 – Nunavut

Le saviez-vous? Dans les années 1920, certains estiment que les Antilles britanniques (les territoires britanniques dans la mer des Caraïbes) devraient être annexées au Canada. Cela n'a pas lieu, mais le Canada et les pays et territoires des Antilles membres du Commonwealth entretiennent aujourd'hui d'étroites relations.

Le premier premier ministre du Canada

En 1867, **sir John Alexander Macdonald**, un des Pères de la Confédération, devient le premier premier ministre du Canada. Né le 11 janvier 1815 en Écosse, il arrive dans le Haut-Canada pendant son enfance. Il pratique comme avocat à Kingston, en Ontario. C'est un homme politique brillant et un personnage coloré. Le Parlement a fait du 11 janvier la Journée sir John A. Macdonald. Son portrait figure sur les billets de dix dollars.

Sir George-Étienne Cartier est le principal architecte de la Confédération issu du Québec. Avocat spécialisé dans le domaine des chemins de fer, Montréalais, proche allié de Macdonald et Canadien français patriote, Cartier fait entrer le Québec dans la Confédération et aide à négocier l'entrée dans le Canada des Territoires du Nord-Ouest, du Manitoba et de la Colombie-Britannique.

Image : Sir John A. Macdonald, premier premier ministre du Dominion du Canada.

CONTESTATION DANS L'OUEST

Quand, en 1869, le Canada prend possession des vastes régions du Nord-Ouest transférées par la Compagnie de la Baie d'Hudson, les 12 000 Métis de la rivière Rouge ne sont pas consultés. En réaction, Louis Riel mène une révolte armée et s'empare de Fort Garry, la capitale territoriale. L'avenir du Canada est menacé. Comment le Dominion peut-il s'étendre d'un océan à l'autre s'il ne domine pas son territoire?

En 1870, Ottawa envoie des soldats pour reprendre Fort Garry. Riel s'enfuit aux États-Unis et le Canada crée une nouvelle province, le Manitoba. Riel est élu au Parlement, mais il n'occupera jamais son siège. Plus tard, les droits des Métis et des Indiens sont de nouveau menacés par l'accroissement de la colonisation vers l'Ouest et, en 1885, une deuxième révolte dans l'actuelle Saskatchewan mène au procès de Riel et à son exécution pour haute trahison, jugement auquel s'oppose fermement le Québec. Beaucoup voient en Riel un héros, un défenseur des droits des Métis et le père du Manitoba.

En 1873, après la première révolte des Métis, le premier ministre Macdonald crée la Police à cheval du Nord-Ouest (PCNO) afin de pacifier l'Ouest et de faciliter les négociations avec les Indiens. La PCNO fonde Fort Calgary, Fort MacLeod et d'autres centres qui sont aujourd'hui devenus des villes et des municipalités. Regina devient son quartier général. Aujourd'hui, la Gendarmerie royale du Canada (GRC ou « police montée ») est la force nationale de police et l'un des symboles les plus connus de notre pays. Certains des héros les plus colorés du Canada, comme le major-général sir Sam Steele, sont issus des rangs de la police montée.

Images : (De gauche à droite) Fort Garry, 1863 : le drapeau de la Compagnie de la Baie d'Hudson a flotté au-dessus de l'Ouest canadien pendant 200 ans avant la Confédération. Sir Sam Steele : grand héros de la conquête de l'Ouest, membre de la Police à cheval du Nord-Ouest et soldat de la reine. La résistance des Métis : Gabriel Dumont est le plus grand des chefs militaires métis.

Un chemin de fer d'un océan à l'autre

La Colombie-Britannique intègre le Canada en 1871 après avoir reçu d'Ottawa la promesse de la construction d'un chemin de fer jusqu'à la côte Ouest. Le 7 novembre 1885, ce puissant symbole d'unité est achevé lorsque Donald Smith (lord Strathcona), administrateur du Chemin de fer Canadien Pacifique (CFCP) natif de l'Écosse, pose le dernier crampon. Le projet est financé par des investisseurs américains et britanniques et construit par des travailleurs européens et chinois. Plus tard, les Chinois seront victimes de discrimination, faisant notamment l'objet d'une taxe d'entrée fondée sur la race. En 2006, le gouvernement du Canada a présenté ses excuses pour cette politique discriminatoire. Après des années de travail héroïque, les « rubans d'acier » du CFCP concrétisent un rêve national.

Image : Des membres d'une équipe de train devant un train express du Canadien Pacifique en direction de l'Ouest, lors de la première traversée de la rivière Illecillewaet près de Glacier, en Colombie-Britannique, en 1886.

LA MIGRATION VERS L'OUEST

L'économie du Canada se développe et s'industrialise durant le boom économique des années 1890 et du début du vingtième siècle. À cette époque, un million de Britanniques et un million d'Américains immigrèrent au Canada.

Sir Wilfrid Laurier est le premier Canadien français à devenir premier ministre depuis la Confédération et il encourage l'immigration vers l'Ouest. Son portrait figure sur les billets de cinq dollars. Grâce au chemin de fer, 170 000 Ukrainiens, 115 000 Polonais et des dizaines de milliers d'Allemands, de Français, de Norvégiens, de Suédois et d'autres immigrants s'établissent dans l'Ouest canadien avant 1914 et y développent un secteur agricole prospère.

Image: Camp de travailleurs chinois le long du CFCP, à Kamloops, en Colombie-Britannique, en 1886

LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

La plupart des Canadiens sont fiers de faire partie de l'Empire britannique. Plus de 7 000 se portent volontaires pour participer à la guerre d'Afrique du Sud (1899-1902), communément appelée la guerre des Boers, où plus de 260 d'entre eux trouvent la mort. En 1900, des Canadiens combattent dans les batailles de Paardeberg (« montagne aux chevaux ») et de Lillfontein, des victoires qui renforcent la fierté nationale au Canada.

Quand l'Allemagne attaque la Belgique et la France en 1914 et que la Grande-Bretagne déclare la guerre, Ottawa constitue le Corps expéditionnaire canadien (devenu plus tard le Corps

canadien). Plus de 600 000 Canadiens participent à la guerre – la plupart volontairement – sur une population totale de huit millions.

Sur le champ de bataille, les soldats canadiens se révèlent combatifs et audacieux. Le Canada prend part à la tragédie et au triomphe du front de l'Ouest. Le Corps canadien s'empare de la crête de Vimy en avril 1917, au prix de 10 000 morts et blessés, solidifiant ainsi la réputation de bravoure des Canadiens en tant que « troupes de choc de l'Empire britannique ». Un officier canadien a affirmé : « C'était tout le Canada de l'Atlantique au Pacifique qui passait. Pendant ces quelques minutes, j'ai assisté à la naissance d'un pays. » Le 9 avril est le Jour de la bataille de Vimy.

Malheureusement, de 1914 à 1920, Ottawa a interné plus de 8 000 anciens ressortissants austro-hongrois, principalement des Ukrainiens de sexe masculin, à titre de « ressortissants d'un pays ennemi », dans 24 camps de travail partout au pays, même si la Grande-Bretagne avait déconseillé au Canada de le faire.

En 1918, sous le commandement du général sir Arthur Currie, le plus grand soldat canadien, le Corps canadien progresse aux côtés des soldats français et britanniques durant les cent derniers jours du conflit. C'est alors qu'a lieu la bataille victorieuse d'Amiens, le 8 août 1918 – date que les Allemands ont baptisée « le jour noir de l'armée allemande » –, suivie de celles d'Arras, du Canal du Nord, de Cambrai et de Mons. Avec la capitulation de l'Allemagne et de l'Autriche, la guerre prend fin à l'Armistice, le 11 novembre 1918. Au total, 60 000 Canadiens ont été tués et 170 000, blessés. La guerre a renforcé à la fois la fierté nationale et la fierté impériale, surtout dans le Canada anglais.

Images : (De gauche à droite) Sergent, régiment Fort Garry Horse, Corps expéditionnaire canadien, 1916. Sir Arthur Currie, officier de l'armée de réserve, devient le plus grand soldat canadien. Écusson de casquette de la Première Guerre mondiale représentant la feuille d'érable. Les soldats canadiens commencent à porter la feuille d'érable dans les années 1850.

Images: (De haut en bas) Le monument commémoratif de Vimy, en France, rend hommage à ceux qui ont servi et qui ont été tués à la Bataille de la crête de Vimy le 9 avril 1917, la première victoire britannique de la Première Guerre mondiale. Agnes Macphail, fermière et enseignante, est devenue la première députée en 1921.

LES FEMMES OBTIENNENT LE DROIT DE VOTE

À l'époque de la Confédération, le droit de vote est limité aux hommes blancs adultes et propriétaires, ce qui est courant dans la plupart des pays démocratiques de l'époque. Les efforts des femmes pour obtenir le droit de vote sont connus sous le nom de « mouvement des suffragettes ». La fondatrice de ce mouvement au Canada est la D^{re} Emily Stowe, première femme canadienne à pratiquer la médecine au Canada. En 1916, le Manitoba devient la première province à accorder le droit de vote aux femmes.

En 1917, grâce aux efforts mobilisateurs de femmes comme la D^{re} Stowe et d'autres suffragettes, le gouvernement fédéral de sir Robert Borden donne aux femmes le droit de vote aux élections fédérales – d'abord aux infirmières qui se trouvent au front, puis aux femmes ayant un lien de parenté avec des hommes en service militaire actif. En 1918, la plupart des

citoyennes canadiennes d'au moins 21 ans ont le droit de voter aux élections fédérales. En 1921, Agnes Macphail, fermière et enseignante, devient la première députée. En raison du travail de Thérèse Casgrain et d'autres personnes, le Québec a accordé le droit de vote aux femmes en 1940.

Image : Plus de 3 000 infirmières, surnommées les « oiseaux bleus », font partie du Corps de santé royal canadien; 2 500 d'entre elles travaillent outre-mer.

Chaque année, le 11 novembre, jour du Souvenir, les Canadiens se rappellent les sacrifices des anciens combattants et des braves qui sont morts au combat, et ce, dans toutes les guerres livrées jusqu'à aujourd'hui par le Canada. Les Canadiens portent le coquelicot rouge et observent un moment de silence à la 11^e heure du 11^e jour du 11^e mois, pour honorer les sacrifices de plus d'un million de braves hommes et femmes qui ont servi le Canada, et des 110 000 qui ont donné leur vie. Le lieutenant-colonel John McCrae, médecin militaire canadien, a composé en 1915 le poème « In Flanders Fields », souvent récité le jour du Souvenir et dont voici l'adaptation française de Jean Pariseau, intitulée « Au champ d'honneur » :

Au champ d'honneur, les coquelicots
Sont parsemés de lot en lot
Auprès des croix; et dans l'espace
Les alouettes devenues lasses
Mêlent leurs chants au sifflement
Des obusiers.

Nous sommes morts
Nous qui songions la veille encor'
À nos parents, à nos amis,
C'est nous qui reposons ici
Au champ d'honneur.

À vous jeunes désabusés
À vous de porter l'oriflamme
Et de garder au fond de l'âme
Le goût de vivre en liberté.
Acceptez le défi, sinon
Les coquelicots se faneront
Au champ d'honneur.

Images: (De gauche à droite) Soldats canadiens célébrant le
jour du Souvenir. Coquelicot du jour du Souvenir. Ancien
combattant canadien.

Image : Des scouts avec une couronne du jour du Souvenir

L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Après la Première Guerre mondiale, l'Empire britannique se transforme en une association libre d'États connue sous le nom de Commonwealth britannique des nations. Le Canada demeure aujourd'hui l'un des principaux membres du Commonwealth, avec d'autres États successeurs de l'Empire comme l'Inde, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, en plus de plusieurs pays d'Afrique et des Antilles.

On appelle les « Années folles » les années 1920, une période de grande prospérité économique et de faible chômage. Les Années folles se terminent toutefois par le krach boursier de 1929 et laissent place à la Grande Dépression, une décennie sombre durant laquelle le chômage atteint 27 pour 100 (en 1933) et de nombreuses entreprises sont anéanties. Les agriculteurs de l'Ouest canadien sont les plus durement touchés, en raison des prix faibles des grains et d'une terrible sécheresse.

On réclame de plus en plus du gouvernement qu'il crée un filet de sécurité sociale avec un salaire minimum, une semaine de travail normalisée et des programmes comme l'assurance-chômage. La Banque du Canada, une banque centrale chargée de gérer la masse monétaire et d'apporter la stabilité au système financier, est créée en 1934. L'immigration diminue et beaucoup de réfugiés sont refusés, y compris des Juifs essayant de fuir l'Allemagne nazie en 1939.

Image : Phil Edwards, un champion d'athlétisme canadien. Né en Guyane britannique (Guyana), il remporte des médailles de bronze pour le Canada aux Jeux olympiques de 1928, 1932 et 1936. Il obtient ensuite son diplôme de la faculté de médecine

de l'Université McGill, occupe le rang de capitaine dans l'Armée canadienne pendant la Seconde Guerre mondiale et plus tard, à Montréal, devient médecin spécialiste des maladies tropicales.

L'invasion du jour J, le 6 juin 1944

Pour vaincre le nazisme et le fascisme, les Alliés envahissent le territoire européen occupé par les nazis. Les Canadiens participent à la libération de l'Italie en 1943-1944. Le 6 juin 1944, date connue sous le nom de « jour J », prenant part dans le Nord de la France à l'invasion épique de la Normandie, 15 000 soldats canadiens se lancent à l'assaut de la plage Juno et l'arrachent à l'armée allemande, une grande réalisation nationale représentée sur cette toile d'Orville Fisher. Ce jour-là, environ un soldat allié sur dix est canadien. L'Armée canadienne libère les Pays-Bas en 1944-1945 et c'est en partie grâce à elle que les Allemands sont forcés de se rendre le 8 mai 1945, mettant ainsi fin à six années de guerre en Europe.

Image : Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Canadiens prennent la plage Juno le 6 juin 1944 (jour J) au cours de l'invasion alliée en Normandie.

LA SECONDE GUERRE MONDIALE

La Seconde Guerre mondiale débute en 1939, quand Adolf Hitler, le dictateur national-socialiste (nazi) de l'Allemagne, envahit la Pologne et conquiert une grande partie de l'Europe. Le Canada s'unit à ses alliés démocratiques pour combattre et vaincre cette tyrannie par la force des armes.

Plus d'un million de Canadiens et de Terre-Neuviens (Terre-

Neuve est à l'époque une entité britannique distincte) participent à la Seconde Guerre mondiale, soit une proportion élevée de la population de 11,5 millions d'habitants, et de ce nombre, 44 000 sont tués.

Les Canadiens combattent bravement et subissent des pertes dans la défense infructueuse de Hong Kong (1941), attaquée par l'empire du Japon, et dans un raid raté contre les nazis à Dieppe, sur la côte française (1942).

L'Aviation royale du Canada participe à la bataille d'Angleterre et fournit bon nombre des membres d'équipage du Commonwealth pour les bombardiers et les chasseurs en Europe. Le Canada contribue plus que tout autre pays du Commonwealth à l'effort aérien des Alliés; en effet, plus de 130 000 membres d'équipage alliés sont formés au Canada dans le cadre du Programme d'entraînement aérien du Commonwealth britannique.

La Marine royale du Canada connaît son moment de gloire dans la bataille de l'Atlantique, alors qu'elle protège des convois de navires marchands contre les sous-marins allemands. La marine marchande du Canada aide à nourrir, à vêtir et à réapprovisionner la Grande-Bretagne. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Canada dispose de la troisième marine en importance au monde.

Durant la guerre du Pacifique, le Japon envahit les îles Aléoutiennes, attaque un phare sur l'île de Vancouver, lance des ballons piégés au-dessus de la Colombie-Britannique et des Prairies et maltraite gravement des prisonniers de guerre canadiens capturés à Hong Kong. Le Japon capitule le 14 août 1945, mettant ainsi fin à quatre années de guerre dans le

Pacifique.

Malheureusement, compte tenu de l'état de guerre et sous la pression de l'opinion publique en Colombie-Britannique, le gouvernement fédéral déplace contre leur gré de nombreux Canadiens d'origine japonaise et procède à la vente de leurs biens sans les compenser, même si l'armée et la GRC soutiennent que ces personnes présentent peu de danger pour le pays. En 1988, le gouvernement du Canada a présenté ses excuses aux Canadiens d'origine japonaise pour les torts causés en temps de guerre et a indemnisé les victimes.

COMMERCE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le Canada d'après-guerre connaît une prospérité record et d'importants progrès. Des traités comme l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), aujourd'hui l'Organisation mondiale du commerce (OMC), permettent d'assouplir les politiques commerciales restrictives appliquées partout dans le monde pendant la Grande Dépression. La découverte de gisements de pétrole en Alberta en 1947 lance l'industrie énergétique moderne du Canada. En 1951, pour la première fois, une majorité de Canadiens peuvent se nourrir, se loger et se vêtir de manière adéquate. Entre 1945 et 1970, le Canada se rapproche des États-Unis et d'autres partenaires commerciaux, et l'économie canadienne devient l'une des plus florissantes parmi les nations industrialisées. Aujourd'hui, le niveau de vie des Canadiens – maintenu par leur travail acharné et leurs échanges commerciaux avec d'autres pays, notamment les États-Unis – est l'un des plus élevés du monde.

Image : Une chercheuse médicale.

Image : Le quartier des affaires à Toronto, capitale financière du Canada.

Plus la prospérité du Canada grandit, plus croît sa capacité de soutenir ses programmes d'aide sociale. On adopte la Loi canadienne sur la santé, qui garantit des éléments communs et une norme de protection de base; le gouvernement fédéral crée, en 1940, l'assurance-chômage (maintenant appelée « assurance-emploi »); le Programme de la sécurité de la vieillesse remonte à 1927; le Régime de pensions du Canada

et le Régime des rentes du Québec existent depuis 1965. De plus, les provinces et les territoires offrent une éducation subventionnée par l'État.

ENGAGEMENT INTERNATIONAL

Comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et d'autres pays, le Canada devient progressivement de plus en plus autonome et est maintenant en mesure de faire des contributions considérables à l'échelle internationale.

La Guerre froide débute quand plusieurs pays libérés d'Europe de l'Est deviennent membres d'un bloc communiste contrôlé par l'Union soviétique sous la dictature de Joseph Staline. Le Canada s'unit à d'autres pays démocratiques de l'Occident pour former l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), une alliance militaire, et aux États-Unis pour créer le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD). Le Canada devient membre d'organisations internationales telles que l'Organisation des Nations Unies (ONU). Il participe à l'opération de l'ONU en vue de défendre la Corée du Sud dans la guerre de Corée (1950-1953), avec un bilan de 500 morts et de 1 000 blessés. Il prend aussi part à de nombreuses missions de maintien de la paix de l'ONU dans des pays aussi divers que l'Égypte, Chypre et Haïti, ainsi qu'à d'autres opérations internationales de sécurité, notamment en ex-Yougoslavie et en Afghanistan.

LE CANADA ET LE QUÉBEC

Durant les années qui suivent la guerre, les Canadiens français s'épanouissent sur le plan tant social que culturel. Les années 1960 sont au Québec une époque de changements rapides appelée la « Révolution tranquille ». Beaucoup de Québécois cherchent à se séparer du Canada. En 1963, le Parlement établit la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, qui aboutit à l'adoption de la Loi sur les langues officielles (1969), garantissant des services offerts en français et en anglais par le gouvernement fédéral partout au Canada. En 1970, le Canada participe à la création de la Francophonie, une association internationale de pays francophones.

Le mouvement pour la souveraineté du Québec prend de l'ampleur, mais il est défait lors d'un référendum organisé dans la province en 1980. Après beaucoup de négociations, en 1982, la Constitution est modifiée sans l'accord du Québec. Même si le mouvement pour la souveraineté est défait une fois de plus lors d'un second référendum en 1995, l'autonomie du Québec dans le Canada suscite encore des débats à l'heure actuelle et anime en partie la dynamique qui continue de façonner notre pays.

UNE SOCIÉTÉ EN ÉVOLUTION

Avec l'évolution des valeurs sociales pendant plus de cinquante ans, le Canada devient une société plus souple et plus ouverte. Beaucoup profitent de l'élargissement des possibilités d'études secondaires et postsecondaires, et de plus en plus de femmes deviennent des travailleuses professionnelles.

Image : Le Pin, de Tom Thomson.

La plupart des Canadiens d'origine asiatique s'étaient vu refuser dans le passé le droit de voter aux élections fédérales et provinciales, mais les derniers d'entre eux à ne pas posséder ce droit, les Canadiens d'origine japonaise, finissent par l'obtenir en 1948. Les Autochtones, quant à eux, acquièrent le droit de vote en 1960. Aujourd'hui, tous les citoyens âgés d'au moins 18 ans peuvent voter.

Le Canada accueille des milliers de réfugiés fuyant l'oppression communiste, dont environ 37 000 ayant échappé à la tyrannie soviétique en Hongrie en 1956. Avec la victoire communiste de 1975 à la fin de la guerre du Vietnam, beaucoup de Vietnamiens fuient et plus de 50 000 d'entre eux cherchent asile au Canada.

L'idée du multiculturalisme, résultat de l'immigration des dix-neuvième et vingtième siècles, prend un nouvel élan. Dès les années 1960, le tiers des Canadiens ont une origine autre que britannique ou française et sont fiers de conserver leur culture distincte dans la mosaïque canadienne. De nos jours, la diversité enrichit la vie des Canadiens, surtout dans nos villes.

Images : (De gauche à droite) Défilé canado-vietnamien. F-86 Sabre, Aviation royale du Canada. Le Cirque du Soleil.

LES ARTS ET LA CULTURE AU CANADA

Les artistes canadiens ont une longue histoire de réalisations qui font la fierté de leurs concitoyens. Originaires de toutes les régions, ils reflètent et définissent notre culture et nos formes d'expression créatrice et atteignent la renommée, à la fois chez

nous et à l'étranger.

Les Canadiens contribuent d'une manière importante à la littérature anglophone et francophone. Les romanciers, les poètes, les historiens, les éducateurs et les musiciens ont une influence considérable sur la culture. Parmi les hommes et les femmes de lettres, citons Stephen Leacock, Louis Hémon, sir Charles G. D. Roberts, Pauline Johnson, Émile Nelligan, Robertson Davies, Margaret Laurence et Mordecai Richler. Des musiciens comme sir Ernest MacMillan et Healey Willan sont connus au Canada et dans le monde entier. Des écrivains comme Joy Kogawa, Michael Ondaatje et Rohinton Mistry diversifient le paysage littéraire canadien.

Dans les arts visuels, le Canada est peut-être davantage connu historiquement pour le Groupe des sept, fondé en 1920 et à l'origine d'un style de peinture cherchant à reproduire les paysages sauvages accidentés. Emily Carr peint les forêts et les vestiges autochtones de la côte Ouest. Les Automatistes du Québec, notamment Jean-Paul Riopelle, sont des pionniers de l'art moderne abstrait dans les années 1950. Louis-Philippe Hébert, du Québec, est un célèbre sculpteur de grands personnages historiques. Kenojuak Ashevak jette pour sa part les fondations de l'art inuit moderne par ses gravures, ses estampes et ses sculptures en pierre de savon.

Avec son réseau de théâtres régionaux et ses troupes artistiques de renommée internationale, le Canada se taille une réputation solide et durable dans le monde des arts de la scène.

Les films de Denys Arcand connaissent du succès au Québec et à travers le pays, en plus de remporter des prix

internationaux. Les réalisateurs Norman Jewison et Atom Egoyan sont d'autres grands noms du cinéma canadien. Les productions télévisées canadiennes font de nombreux adeptes.

Le Canada se distingue aussi dans les sports, tant amateurs que professionnels, et toutes les provinces et tous les territoires produisent des athlètes étoiles ainsi que des médaillés olympiques. C'est le Canadien James Naismith qui invente le basket-ball en 1891. On trouve des Canadiens talentueux dans beaucoup de ligues majeures et les équipes canadiennes de hockey sur glace – sport national du Canada – dominant le monde. Donovan Bailey établit un record mondial et obtient deux médailles d'or en course de vitesse aux Jeux olympiques d'été de 1996, tandis que Chantal Petitclerc devient championne paralympique mondiale à la course en fauteuil roulant. L'un des plus grands joueurs de hockey de tous les temps, Wayne Gretzky, joue pour les Oilers d'Edmonton de 1979 à 1988.

En 1980, Terry Fox, un Britanno-Colombien qui a perdu sa jambe droite à la suite d'un cancer à l'âge de 18 ans, commence une course à travers le pays, intitulée le « marathon de l'espoir », afin d'amasser des fonds pour la recherche sur le cancer. Il devient un héros pour les Canadiens. Malheureusement, il ne réussit pas à terminer sa traversée et il perd finalement sa bataille contre le cancer, mais son histoire se poursuit grâce à des marathons annuels de collecte de fonds qui portent son nom. En 1985, un autre Britanno-Colombien, Rick Hansen, fait le tour du globe en fauteuil roulant afin de recueillir des fonds pour la recherche sur la moelle épinière.

Les découvertes scientifiques et technologiques du Canada sont réputées internationalement et changent la façon dont le

monde communique et fait des affaires. Marshall McLuhan et Harold Innis sont des penseurs avant-gardistes. Le Canada est reconnu par les autres pays pour son excellence en sciences et en recherche, et des étudiants, chercheurs et entrepreneurs de calibre international y viennent pour réaliser leurs travaux de recherche en médecine, en télécommunications et dans d'autres domaines. Depuis 1989, l'Agence spatiale canadienne et les astronautes canadiens participent à l'exploration spatiale, utilisant souvent le bras robotique conçu et construit par des Canadiens. Gerhard Herzberg (un réfugié de l'Allemagne nazie), John Polanyi, Sidney Altman, Richard E. Taylor, Michael Smith et Bertram Brockhouse, des scientifiques canadiens, remportent le prix Nobel.

Images : (De gauche à droite) Donovan Bailey. Chantal Petitclerc. Terry Fox. Wayne Gretzky.

Images : Mark Tewksbury, médaillé d'or olympique, militant de premier plan pour les gais et lesbiennes du Canada.

Image : En 1972, Paul Henderson a marqué le but gagnant pour le Canada dans le cadre de la Série du siècle Canada-URSS. Aujourd'hui, on surnomme ce but « le but du siècle » et il est resté gravé dans la mémoire collective en tant qu'événement important de l'histoire sportive et culturelle.

Images : (De gauche à droite) Catriona Le May Doan porte le drapeau après avoir gagné une médaille d'or en patinage de vitesse aux Jeux olympiques d'hiver de 2002. Le football canadien est un jeu populaire qui diffère à plusieurs égards du football américain. Les équipes professionnelles de la Ligue canadienne de football (LCF) s'affrontent dans le cadre d'un championnat pour remporter la Coupe Grey, offerte par le

gouverneur général lord Grey en 1909.

GRANDES DÉCOUVERTS ET INVENTIONS CANADIENNES

Beaucoup de Canadiens ont fait de grandes découvertes et inventions. Certains des plus célèbres sont énumérés ci-dessous.

- **Alexander Graham Bell** – a l'idée du téléphone dans sa maison d'été au Canada.
- **Joseph-Armand Bombardier** – invente la motoneige, un véhicule léger pour l'hiver.
- **Sir Sandford Fleming** – invente le système mondial des fuseaux horaires.
- **Mathew Evans et Henry Woodward** – inventent ensemble la première ampoule électrique et vendent le brevet à Thomas Edison, qui la commercialise et passe à l'histoire.
- **Reginald Fessenden** – contribue à l'invention de la radio, en envoyant le premier message vocal sans fil dans le monde.
- **Le D^r Wilder Penfield** – était un neurochirurgien d'avant-garde à l'Université McGill à Montréal, et on l'appelait « le plus grand Canadien vivant ».
- **Le D^r John A. Hopps** – invente le premier stimulateur

cardiaque, utilisé aujourd'hui pour sauver la vie de personnes atteintes de problèmes cardiaques.

- **SPAR Aérospatiale / Conseil national de recherches** – inventent le Canadarm, un bras robotique utilisé dans l'espace.
- **Mike Lazaridis et Jim Balsillie** – de Research In Motion (RIM), une société de communication sans fil reconnue pour son invention la plus célèbre, l'appareil BlackBerry.

Image : L'innovation scientifique au travail – Le Canadarm2.

Image : Sir Frederick Banting, de Toronto, et Charles Best découvrent l'insuline, une hormone permettant de traiter le diabète, et sauvent ainsi 16 millions de personnes dans le monde.

Vous voulez en savoir plus sur l'histoire du Canada?

Visitez un musée ou un lieu historique national! Au moyen d'objets historiques, d'œuvres d'art, de récits, d'images et de documents, les musées explorent les événements et les réalisations qui ont façonné l'histoire du Canada. Vous pouvez trouver un musée dans presque toutes les villes du Canada et chaque province et territoire compte des lieux historiques nationaux, qu'il s'agisse de champs de bataille, de sites archéologiques, d'édifices ou de lieux sacrés. Pour trouver un musée ou un lieu historique national dans votre région, consultez les sites Web du Musée virtuel du Canada et de Parcs Canada, dont l'adresse figure à la fin du présent guide.

Pour que le Canada demeure un pays prospère et diversifié, il faut que tous les Canadiens collaborent pour relever les défis

de l'avenir. En effectuant les démarches pour obtenir la citoyenneté canadienne, vous cherchez à intégrer un pays qui, grâce à votre participation active, continuera de grandir et de prospérer.

Quelle sera votre contribution au Canada?

Les Canadiens et leur système de gouvernement

Trois faits principaux caractérisent le système de gouvernement du Canada : notre pays est un État fédéral, une démocratie parlementaire et une monarchie constitutionnelle.

Images : (De gauche à droite) La reine Elizabeth II ouvrant la 23^e législature du Canada (1957). La Colline du Parlement, à Ottawa.

L'ÉTAT FÉDÉRAL

Il y a un gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et territoriaux et des administrations municipales au Canada. Les responsabilités du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ont été définies en 1867 dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, maintenant connu sous le nom de Loi constitutionnelle de 1867.

Dans notre État fédéral, le gouvernement fédéral assume la responsabilité des affaires de portée nationale et internationale, entre autres de la défense, de la politique étrangère, du commerce et des communications entre les provinces, de la monnaie, de la navigation, du droit criminel et de la citoyenneté. Les provinces sont responsables des municipalités, de l'éducation, de la santé, des ressources naturelles, de la propriété et des droits civils ainsi que des autoroutes. Le gouvernement fédéral et les provinces se partagent la responsabilité de l'agriculture et de l'immigration. Le fédéralisme permet aux différentes provinces d'adopter des politiques adaptées à leurs populations et de mettre à l'essai de nouvelles idées et politiques.

Chaque province a sa propre assemblée législative élue, comme la Chambre des communes à Ottawa. Les trois territoires du Nord, qui ont de petites populations, n'ont pas le statut de province, mais leurs gouvernements et leurs assemblées exécutent bon nombre des mêmes fonctions.

LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE

Dans la démocratie parlementaire du Canada, la population élit les députés de la Chambre des communes à Ottawa ainsi que des assemblées législatives provinciales et territoriales. Ces représentants sont chargés d'adopter les lois, d'approuver et de surveiller les dépenses et de veiller à ce que le gouvernement soit responsable. Les ministres du Cabinet sont responsables devant les représentants élus, c'est-à-dire qu'ils doivent conserver la « confiance de la Chambre » et doivent démissionner s'ils sont défaits à l'issue d'un vote de censure.

Le Parlement comprend trois parties : le **souverain** (la reine ou le roi), le **Sénat** et la **Chambre des communes**. Les assemblées législatives provinciales sont constituées du lieutenant-gouverneur et de l'assemblée élue.

Dans le gouvernement fédéral, le **premier ministre** choisit les ministres du Cabinet et il est responsable des activités et des politiques du gouvernement. La **Chambre des communes** est la chambre des représentants, composée de députés élus par la population, traditionnellement tous les quatre ans. Les **sénateurs** sont nommés par le gouverneur général sur recommandation du premier ministre et restent en poste jusqu'à l'âge de 75 ans. La Chambre des communes et le Sénat examinent et révisent les **projets de loi** (propositions de nouvelles lois). Aucun projet de loi ne peut devenir une loi au

Canada avant d'avoir été adopté par les deux Chambres et d'avoir obtenu la sanction royale, accordée par le gouverneur général au nom du souverain.

ADOPTION DES LOIS

COMMENT UN PROJET DE LOI DEVIENT UNE LOI – LE PROCESSUS LÉGISLATIF	
ÉTAPE 1	Première lecture – On considère que le projet de loi est lu une première fois et il est imprimé.
ÉTAPE 2	Deuxième lecture – Les députés débattent du principe du projet de loi.
ÉTAPE 3	Étape de l'étude en comité – Les membres du comité examinent le projet de loi, article par article.
ÉTAPE 4	Étape du rapport – Les députés peuvent ajouter d'autres amendements.
ÉTAPE 5	Troisième lecture – Les députés débattent du projet de loi et votent.
ÉTAPE 6	Sénat – Le projet de loi suit un processus similaire.
ÉTAPE 7	Sanction royale – Accepté par les deux Chambres, le projet de loi reçoit alors la sanction royale.

Vivant dans une démocratie, les citoyens canadiens ont le droit et la responsabilité de participer à la prise des décisions qui les touchent. Il est important pour les Canadiens âgés de 18 ans ou plus de participer à leur démocratie en votant aux élections fédérales, provinciales ou territoriales, et municipales.

LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE

Le Canada étant une monarchie constitutionnelle, son **chef d'État** est un souverain héréditaire (reine ou roi), qui règne conformément à la Constitution, soit à la primauté du droit. Le souverain fait partie du Parlement et joue un rôle important, non partisan en tant que figure centrale de la citoyenneté et de l'allégeance, d'une manière plus visible lors des visites royales au Canada. Sa Majesté est le symbole de la souveraineté canadienne, la gardienne des libertés constitutionnelles et le reflet de notre histoire. L'exemple de la famille royale qui s'est toujours dévouée pour la communauté incite les citoyens à donner le meilleur d'eux-mêmes à leur pays. Comme chef du Commonwealth, le souverain lie le Canada à 53 autres nations qui coopèrent pour l'avancement social, économique et culturel. Parmi les autres monarchies constitutionnelles du monde, mentionnons le Danemark, la Norvège, la Suède, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, l'Espagne, la Thaïlande, le Japon, la Jordanie et le Maroc.

Il existe une nette distinction au Canada entre le **chef d'État** – le souverain – et le **chef du gouvernement** – le premier ministre, qui dirige réellement le pays.

Le souverain est représenté au Canada par le **gouverneur général**, qui est nommé par le souverain sur recommandation du premier ministre, habituellement pour cinq ans. Dans chacune des dix provinces, le souverain est représenté par le **lieutenant-gouverneur**, qui est nommé par le gouverneur général sur recommandation du premier ministre, aussi habituellement pour cinq ans.

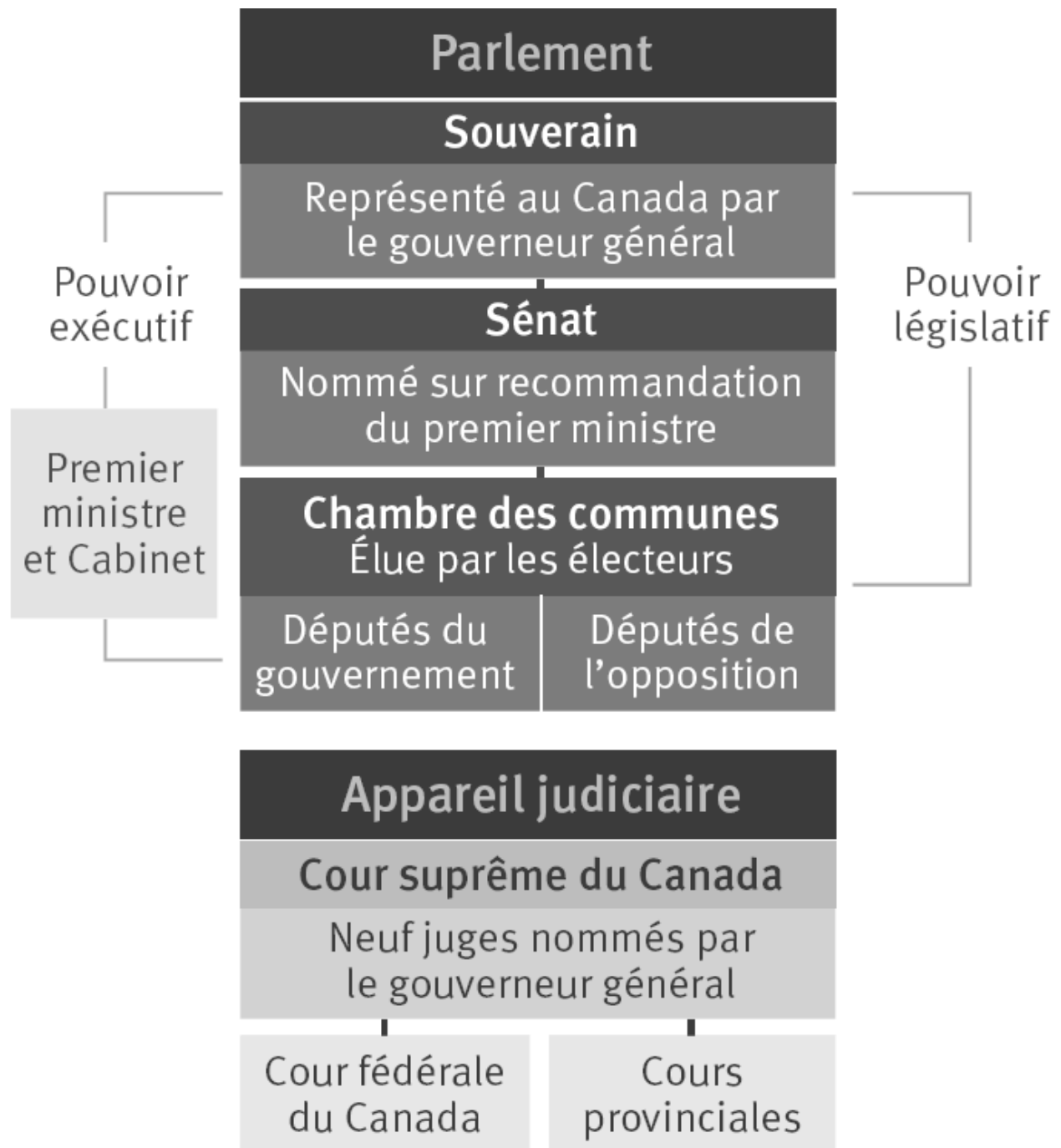
L'interaction entre les trois pouvoirs du gouvernement – l'exécutif, le législatif et le judiciaire –, qui collaborent, mais parfois dans un climat de tension créatrice, aide à protéger les droits et les libertés des Canadiens.

Chaque gouvernement provincial et territorial a une assemblée législative élue qui adopte les lois provinciales et territoriales. Les membres de cette assemblée sont appelés membres de l'Assemblée législative, membres de l'Assemblée nationale, membres du Parlement provincial ou membres de la Chambre d'assemblée, selon la province ou le territoire, ou tout simplement députés.

Dans chaque province, le premier ministre a un rôle similaire à celui du premier ministre du gouvernement fédéral, tout comme le lieutenant-gouverneur a un rôle similaire à celui du gouverneur général. Dans les trois territoires, le **commissaire** représente le gouvernement fédéral et joue un rôle cérémonial.

Image : David Johnston, le 28^e gouverneur général depuis la Confédération, avec ses petits-enfants

LE SYSTÈME DE GOUVERNEMENT DU CANADA



Les élections fédérales

Les Canadiens votent aux élections pour les personnes qu'ils veulent comme représentants à la Chambre des communes. À chaque élection, les électeurs peuvent réélire les mêmes membres de la Chambre des communes ou en choisir de nouveaux. Les membres de la Chambre des communes sont aussi appelés membres du Parlement ou députés.

Image : La Chambre des communes

D'après une loi adoptée par le Parlement, des élections fédérales doivent avoir lieu le troisième lundi d'octobre tous les quatre ans après les dernières élections générales. Le premier ministre peut demander au gouverneur général de déclencher une élection plus tôt.

Le Canada est divisé en 308 zones électorales, appelées circonscriptions. Une circonscription est une zone géographique représentée par un député. Les citoyens de chaque circonscription élisent un député qui siège à la Chambre des communes. Ce député représente ses électeurs ainsi que tous les Canadiens.

Les citoyens canadiens âgés de 18 ans ou plus peuvent se présenter à une élection fédérale. Les personnes qui se présentent à une élection sont appelées candidats. Il peut y avoir de nombreux candidats dans une circonscription.

Dans chaque circonscription, les gens votent pour le candidat et le parti politique de leur choix. Le candidat qui obtient le plus grand nombre de votes devient le député de cette

circonscription.

VOTER

Un des privilèges de la citoyenneté canadienne est le droit de vote. Pour voter lors d'une élection fédérale ou d'un référendum fédéral, il faut être à la fois :

- citoyen canadien;
- âgé d'au moins 18 ans le jour du vote;
- inscrit sur la liste électorale.

Les listes électorales utilisées pendant les élections et les référendums fédéraux sont produites à partir du Registre national des électeurs par un organisme neutre du Parlement appelé Élections Canada. Il s'agit d'une base de données permanente sur les citoyens canadiens âgés de 18 ans ou plus qui ont le droit de voter lors d'une élection ou d'un référendum fédéral.

Quand une élection est déclenchée, Élections Canada envoie par la poste une carte d'information de l'électeur à chaque personne dont le nom figure dans le Registre national des électeurs. La carte indique quand et à quel endroit vous devez voter ainsi que le numéro de téléphone à composer si vous avez besoin d'un interprète ou d'autres services spéciaux.

Même si vous choisissez de ne pas faire inscrire votre nom dans le Registre national des électeurs ou ne recevez pas de carte d'information de l'électeur, vous pouvez faire ajouter

votre nom à la liste électorale en tout temps, même le jour de l'élection.

Pour voter le jour de l'élection ou par anticipation, rendez-vous au bureau de vote indiqué sur votre carte d'information de l'électeur. (Voir la rubrique sur la procédure de vote.)

Image : La Chambre des communes en session.

VOTE SECRET

La loi canadienne prévoit le droit à un vote secret. Cela veut dire que personne ne peut vous regarder voter et que personne ne devrait regarder pour qui vous avez voté. Vous pouvez choisir de discuter de votre vote avec d'autres personnes, mais personne, y compris les membres de votre famille, votre employeur ou votre représentant syndical, n'a le droit d'insister pour que vous lui disiez pour qui vous avez voté. Immédiatement après la fermeture des bureaux de vote, les membres du personnel électoral comptent les votes et les résultats sont annoncés à la radio et à la télévision ainsi que dans les journaux.

APRÈS UNE ÉLECTION

Habituellement, après une élection, le chef du parti politique qui a le plus grand nombre de sièges à la Chambre des communes est invité par le gouverneur général à former le gouvernement. Après avoir été nommé par le gouverneur général, le chef de ce parti devient le premier ministre. Si le parti au pouvoir détient au moins la moitié des sièges à la Chambre des communes, on dit qu'il s'agit d'un gouvernement majoritaire. Si le parti au pouvoir détient moins de la moitié des

sièges à la Chambre des communes, on dit qu'il forme un gouvernement minoritaire.

Le premier ministre et le parti au pouvoir forment le gouvernement aussi longtemps qu'ils ont l'appui ou la confiance de la majorité des députés. Quand la Chambre des communes vote sur un enjeu important comme le budget, on considère qu'il s'agit d'une question de confiance. Si la majorité des députés de la Chambre des communes vote contre une décision importante du gouvernement, le parti au pouvoir est défait, ce qui amène habituellement le premier ministre à demander au gouverneur général, au nom du souverain, de déclencher une élection.

Le premier ministre choisit les ministres de la Couronne, la plupart d'entre eux parmi les députés de la Chambre des communes. Les ministres du Cabinet ont la responsabilité de diriger les ministères du gouvernement fédéral. Le premier ministre et les ministres du Cabinet forment ce qu'on appelle le Cabinet et prennent les décisions importantes sur la façon de diriger le pays. Ils préparent le budget et proposent la plupart des nouvelles lois. Leurs décisions peuvent être remises en question par tous les députés de la Chambre des communes.

Les autres partis qui ne sont pas au pouvoir sont appelés les partis d'opposition. Le parti d'opposition qui a le plus grand nombre de députés à la Chambre des communes forme l'opposition officielle, ou La loyale Opposition de Sa Majesté. Le rôle des partis d'opposition est de s'opposer pacifiquement aux propositions du gouvernement ou d'essayer de les améliorer. Il y a actuellement trois grands partis politiques représentés à la Chambre des communes : le Parti conservateur, le Nouveau Parti démocratique et le Parti libéral.

LA PROCÉDURE DE VOTE EN PÉRIODE ÉLECTORALE

1. Carte d'information de l'électeur

Les électeurs dont les renseignements se trouvent dans le Registre national des électeurs recevront une carte d'information de l'électeur. Cette carte confirme que votre nom est sur la liste électorale et vous indique quand et où voter.

2. Je n'ai pas reçu de carte

Si vous ne recevez pas de carte d'information de l'électeur, téléphonez à votre bureau d'élection local pour vérifier que votre nom est sur la liste électorale. Si vous n'avez pas le numéro du bureau, téléphonez à Élections Canada, à Ottawa, au **1-800-463-6868**.

3. Le vote par anticipation et bulletin de vote spécial

Si vous ne pouvez pas ou ne voulez pas voter le jour de l'élection, vous pouvez voter par anticipation ou par bulletin de vote spécial, aux dates et lieux inscrits sur votre carte d'information de l'électeur.

4. Le jour de l'élection

Rendez-vous à votre bureau de vote, dont l'adresse figure sur votre carte d'information de l'électeur. Apportez cette carte ainsi qu'une preuve de votre identité et de votre adresse au bureau de vote.

5. Remplir le bulletin de vote

Inscrivez un « X » dans le cercle à côté du nom du candidat de votre choix.

6. Le vote est secret

Votre vote est secret. On vous invitera à vous rendre derrière l'isoloir pour remplir votre bulletin de vote. Une fois le bulletin rempli, pliez-le et présentez-le au personnel de scrutin.

7. L'urne

Le personnel de scrutin détachera le numéro du bulletin de vote et vous remettra votre bulletin pour que vous le déposiez dans l'urne.

8. Les résultats de l'élection

Quand les bureaux de vote ferment, chaque bulletin de vote est compté et les résultats sont rendus publics. Vous pouvez voir les résultats à la télévision ou sur le site Web d'Élections Canada

(www.elections.ca).

Image : L'Assemblée législative provinciale à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

LES AUTRES ORDRES DE GOUVERNEMENT AU CANADA

L'administration municipale ou locale joue un rôle important dans la vie des citoyens. Les administrations municipales ont habituellement un conseil qui adopte des lois – appelées « règlements » – touchant seulement la communauté locale. Le conseil est habituellement composé d'un maire (ou d'un préfet) et de conseillers municipaux ou échevins. Les municipalités sont normalement responsables de la planification urbaine ou régionale, des rues et des routes, de l'assainissement (comme la collecte des ordures), du déneigement, de la lutte contre les incendies, des services ambulanciers et autres services d'urgence, des installations récréatives, du transport en commun et de certains services sociaux et de santé locaux. La plupart des grands centres urbains ont des services de police municipaux.

Les élections provinciales, territoriales et municipales se tiennent par vote secret, mais ne suivent pas les mêmes règles que les élections fédérales. Il est important de vous renseigner sur les règles électorales de votre province ou territoire et de votre municipalité afin de pouvoir exercer votre droit de vote.

Gouvernement ou administration	Représentants élus	Quelques responsabilités
Gouvernement fédéral	<ul style="list-style-type: none"> • Députés ou membres du Parlement 	<ul style="list-style-type: none"> • Défense nationale • Politique étrangère • Citoyenneté • Maintien de l'ordre • Justice criminelle • Commerce international • Affaires autochtones • Immigration (partagée) • Agriculture (partagée) • Environnement (partagée)

<p>Gouvernement provincial et territorial</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Députés ou membres de l'Assemblée législative ou • Députés ou Membres de l'Assemblée nationale ou • Députés ou Membres du Parlement provincial ou • Députés ou Membres de la Chambre d'assemblée 	<ul style="list-style-type: none"> • Éducation • Soins de santé • Ressources naturelles • Autoroutes • Maintien de l'ordre (Ontario et Québec) • Propriété et droits civils • Immigration (partagée) • Agriculture (partagée) • Environnement (partagée)
------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Administration municipale (locale)	<ul style="list-style-type: none"> • Maire ou préfet • Conseillers municipaux ou échevins 	<ul style="list-style-type: none"> • Services sociaux et de santé communautaires • Programmes de recyclage • Transport et services publics • Déneigement • Maintien de l'ordre • Lutte contre les incendies • Services d'urgence
-------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les **Premières Nations** ont des chefs de bande et des conseillers, qui ont de grandes responsabilités dans les réserves des Premières Nations, notamment au sujet du logement, des écoles et d'autres services. Il existe plusieurs organismes autochtones provinciaux, régionaux et nationaux qui représentent les Premières Nations, les Métis et les Inuits dans leurs relations avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux.

CONNAISSEZ-VOUS BIEN VOTRE GOUVERNEMENT?

Utilisez ces pages pour prendre des notes et mémoriser les renseignements importants.

Gouvernement fédéral

Chef d'État :

Le nom du représentant de la reine du Canada, le gouverneur général, est

Le chef du gouvernement, le premier ministre, est

Le nom du parti politique au pouvoir est

Le nom du chef de l'Opposition est

--

Le nom du parti représentant La loyale Opposition de Sa Majesté est

--

Les noms des autres partis d'opposition et de leurs chefs sont

Mon député à Ottawa est

--

Ma circonscription fédérale s'appelle

Gouvernement provincial

Le nom du représentant de la reine dans ma province, le lieutenant-gouverneur, est

Le chef du gouvernement (le premier ministre) est

Le nom du parti provincial au pouvoir est

Les noms des partis d'opposition provinciaux et de leurs chefs sont

Mon député provincial est

--

Gouvernement territorial

Le nom du commissaire, qui représente le gouvernement fédéral dans mon territoire, est

--

Le nom du premier ministre est

--

Le nom de mon député territorial est

Administration municipale

Le nom de la municipalité où je vis est

Le nom du chef de l'administration municipale (maire ou préfet)
est

Image : Hôtel de ville de Québec, bâti en 1895-1896.

Le système de justice

Le système de justice du Canada garantit à chacun l'application régulière de la loi. Notre système judiciaire est fondé sur la **présomption d'innocence** dans les affaires criminelles, ce qui veut dire que **chacun est innocent jusqu'à preuve du contraire**.

Le système juridique du Canada se fonde sur un héritage qui comprend la primauté du droit, la liberté prévue par la loi, les principes démocratiques et l'application régulière de la loi. L'application régulière de la loi est le principe selon lequel le gouvernement doit respecter toutes les garanties juridiques auxquelles a droit une personne en vertu de la loi.

Image : La balance de la Justice, au palais de justice de Vancouver. Les yeux bandés de la statue représentant la Justice symbolisent l'impartialité avec laquelle nos lois sont appliquées : aveugles à toutes les considérations sauf les faits.

Image : Un garde-frontière inspecte le coffre d'une voiture à la frontière canado-américaine, avec l'aide d'un chien renifleur.

Le Canada est régi par un système organisé de lois. Ces lois sont des règles écrites ayant pour but de guider les individus dans notre société. Elles sont rédigées par des représentants élus. Les tribunaux règlent les conflits et la police fait respecter les lois. Au Canada, la loi s'applique à tous, y compris aux juges, aux politiciens et à la police. Nos lois ont pour objectifs de maintenir l'ordre dans la société, de fournir un moyen pacifique de régler les conflits et d'exprimer les valeurs et les croyances des Canadiens.

Images : (De gauche à droite) Bancs des jurés. Un agent de police d'Ottawa aide un jeune garçon à la flottille de la Journée nationale des Autochtones. Les prisons jouent un rôle essentiel pour punir les criminels et prévenir le crime.

LES TRIBUNAUX

La Cour suprême du Canada est le plus haut tribunal de notre pays. La Cour fédérale du Canada s'occupe des questions concernant le gouvernement fédéral. Dans la plupart des provinces, il y a une cour d'appel et une cour de première instance, qu'on appelle parfois Cour du Banc de la Reine ou Cour suprême. Il y a aussi des tribunaux provinciaux pour des infractions de moindre importance, comme les tribunaux de la famille, les cours des infractions routières, et les tribunaux des petites créances pour les affaires civiles concernant de petites sommes d'argent.

LA POLICE

Le rôle de la police est de veiller à la sécurité des gens et à l'application de la loi. Vous pouvez demander l'aide de la police dans toutes sortes de situations – s'il y a eu un accident, si quelqu'un vous a volé quelque chose, si vous êtes victime d'une agression, si vous êtes témoin d'un crime ou si quelqu'un que vous connaissez a disparu.

Il y a différents genres de police au Canada. Il y a des services de police provinciaux en Ontario et au Québec et des services de police municipaux dans toutes les provinces. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) applique les lois fédérales dans l'ensemble du Canada et sert de police provinciale dans toutes les provinces et tous les territoires, sauf l'Ontario et le Québec, ainsi que dans certaines municipalités. N'oubliez pas, la police est toujours là pour vous aider.

Vous pouvez aussi poser des questions aux agents de police au sujet de leurs services ou de leur conduite si vous avez l'impression que vous devez le faire. Presque tous les services de police au Canada ont un processus grâce auquel vous pouvez faire part de vos préoccupations et demander que des mesures soient prises.

OBTENIR UNE AIDE JURIDIQUE

Des avocats peuvent vous aider à résoudre des problèmes juridiques et vous représenter en cour. Si vous ne pouvez pas payer les services d'un avocat, la plupart des communautés offrent des services d'aide juridique gratuitement ou à un faible coût.

Les symboles canadiens

Le Canada a beaucoup de symboles importants – des objets, des événements et des personnes qui ont un sens particulier. Ensemble, ils aident à expliquer ce que signifie être Canadien et à façonner notre identité nationale. Des symboles canadiens importants sont reproduits tout au long de cette brochure.

Images : (De gauche à droite) La Masse de la Chambre des communes, à Ottawa. Le drapeau canadien de 1965. Les armoiries du Canada. Le Parlement au crépuscule.

Image : L'Équipe de démonstration aérienne des Snowbirds (431 EDA) constitue l'un des emblèmes canadiens.

Image : Le Red Ensign canadien a servi de drapeau national pendant 100 ans, et il est porté officiellement par les anciens combattants depuis 2005.

LA COURONNE DU CANADA

La Couronne est un symbole de l'État au Canada depuis 400 ans. Le Canada est une monarchie constitutionnelle à part entière depuis la Confédération en 1867, pendant le règne de la reine Victoria. La reine Elizabeth II est devenue la reine du Canada en 1952 et a célébré son jubilé d'or en tant que souveraine en 2002. Son jubilé de diamant (60 ans de règne) a été célébré en 2012. La Couronne est un symbole du gouvernement, y compris du Parlement, des assemblées législatives, des tribunaux, des services de police et des forces canadiennes.

LES DRAPEAUX AU CANADA

Un nouveau drapeau canadien a été hissé pour la première fois en 1965. Le motif rouge-blanc-rouge s'inspire du drapeau du Collège militaire royal de Kingston, fondé en 1876. Le rouge et le blanc sont les couleurs de la France et de l'Angleterre depuis le Moyen Âge et les couleurs nationales du Canada depuis 1921. Le drapeau de l'Union Jack est notre drapeau royal officiel. Le Red Ensign canadien a été le drapeau canadien pendant environ 100 ans. Les provinces et les territoires ont aussi des drapeaux qui expriment leurs traditions distinctes.

LA FEUILLE D'ÉRABLE

La feuille d'érable est le symbole du Canada le plus connu. Les feuilles d'érable ont été adoptées comme symbole par les Canadiens français au dix-huitième siècle, elles figurent sur les uniformes et les insignes militaires canadiens depuis les années 1850 et sont gravées sur les pierres tombales de nos soldats morts au combat et enterrés à l'étranger et au Canada.

LA FLEUR DE LYS

On prétend que la fleur de lys a été adoptée par le roi français en 496. Elle a été le symbole de la royauté française pendant plus de 1 000 ans et aura été aussi celui de la colonie de la Nouvelle-France. Elle reprend de l'importance au moment de la Confédération et est incluse dans le Red Ensign canadien. En 1948, le Québec adopte son propre drapeau conçu à partir de la croix et de la fleur de lys (voir p. 106).

LES ARMOIRIES ET LA DEVISE

Pour exprimer sa fierté nationale après la Première Guerre mondiale, le Canada a adopté des armoiries officielles et une devise nationale, A mari usque ad mare, ce qui en latin signifie « d'un océan à l'autre ». Les armoiries contiennent les symboles de l'Angleterre, de la France, de l'Écosse et de l'Irlande ainsi que des feuilles d'érable rouges. Aujourd'hui, les armoiries sont reproduites sur les billets de banque, les documents gouvernementaux et les édifices publics.

LES ÉDIFICES DU PARLEMENT

Les tours, les voûtes, les sculptures et les vitraux des édifices du Parlement expriment les traditions françaises, anglaises et autochtones ainsi que l'architecture néogothique populaire à l'époque du règne de la reine Victoria. Les édifices ont été terminés dans les années 1860. L'édifice du Centre a été détruit par un incendie accidentel en 1916 et reconstruit en 1922; la Bibliothèque est l'unique partie de l'édifice qui a été épargnée par les flammes. La Tour de la Paix a été terminée en 1927 en souvenir de la Première Guerre mondiale. À l'intérieur de la Tour, la Chapelle du Souvenir contient les Livres du Souvenir, dans lesquels sont écrits les noms des soldats, des marins et des aviateurs qui sont morts au service du Canada dans des guerres ou dans l'exercice de leurs fonctions.

Image : Les Canadiens de Montréal, champions de la Coupe Stanley, en 1978.

Images : (De haut en bas) Le Carrousel de la GRC, à Ottawa, en Ontario. Le diligent castor.

Les assemblées législatives provinciales sont des trésors architecturaux. L'Assemblée nationale du Québec est construite dans le style du Second Empire français, tandis que les assemblées législatives des autres provinces sont d'architecture baroque, romane et néoclassique et reflètent l'héritage gréco-romain de la civilisation occidentale qui a donné naissance à la démocratie.

LES SPORTS POPULAIRES

Le hockey, sport de spectacle favori des Canadiens, est considéré comme le sport d'hiver national. Le hockey sur glace a vu le jour au Canada au dix-neuvième siècle. Les équipes qui forment la Ligue nationale de hockey se disputent la Coupe Stanley, donnée en 1892 par lord Stanley, gouverneur général du Canada. La Coupe Clarkson, créée en 2005 par Adrienne Clarkson, la 26^e gouverneure générale (et la première d'origine asiatique), est décernée aux équipes de hockey féminin. Beaucoup de jeunes Canadiens jouent au hockey dans une ligue, à l'école ou dans les rues peu passantes (hockey de ruelle ou de rue) et assistent à des parties de hockey sur glace avec leurs parents. Les enfants canadiens collectionnent les cartes de hockey depuis de nombreuses générations.

Le jeu de football canadien est le deuxième sport le plus populaire (voir p. 54). Le curling, jeu sur glace introduit par les pionniers écossais, est également populaire. Le jeu de la crosse, sport ancien joué à l'origine par les Autochtones, est le sport officiel de l'été. Le soccer, quant à lui, compte plus de joueurs inscrits que toute autre activité sportive au Canada.

LE CASTOR

Le castor a été choisi comme symbole de la Compagnie de la Baie d'Hudson il y a plusieurs siècles. Il devient en 1834 l'emblème de la Société Saint-Jean-Baptiste, association patriotique canadienne-française, et son image est utilisée par d'autres groupes. On voit ce rongeur infatigable sur les pièces de monnaie de cinq cents ainsi que sur les armoiries de la Saskatchewan et de l'Alberta et sur celles de certaines villes comme Montréal et Toronto.

LES LANGUES OFFICIELLES DU CANADA

Le français et l'anglais sont les deux langues officielles et constituent d'importants symboles d'identité. Les francophones et les anglophones vivent ensemble dans un climat de partenariat et de tension créatrice depuis plus de 300 ans. **Vous devez posséder une connaissance suffisante du français ou de l'anglais pour obtenir la citoyenneté canadienne.** Cette exigence ne s'applique pas aux candidats adultes âgés de 55 ans ou plus.

Adoptée par le Parlement en 1969, la Loi sur les langues officielles vise les trois objectifs principaux suivants :

- établir l'égalité entre le français et l'anglais au sein du Parlement, du gouvernement du Canada et des institutions assujetties à la Loi;
- maintenir et développer les communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada;
- promouvoir l'égalité du français et de l'anglais dans la société canadienne.

L'HYMNE NATIONAL

Le « Ô Canada » a été proclamé hymne national en 1980, un siècle après avoir été chanté pour la première fois dans la ville de Québec, en 1880. Les francophones et les anglophones du Canada chantent des versions différentes de l'hymne national.

Ô Canada

Ô Canada! Terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux!
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix!
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits.
Et ta valeur, de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos droits.
Protégera nos foyers et nos droits.

O Canada

O Canada! Our home and native land!
True patriot love in all thy sons command
With glowing hearts we see thee rise
The true North strong and free!
From far and wide, O Canada
We stand on guard for thee
God keep our land glorious and free!
O Canada, we stand on guard for thee
O Canada, we stand on guard for thee

L’HYMNE ROYAL

L’hymne royal du Canada, intitulé « Dieu protège la reine (ou le roi) », peut être joué ou chanté à toute occasion où les Canadiens veulent honorer le souverain.

Dieu protège la reine

Dieu protège la Reine!
De sa main souveraine!
Vive la Reine!
Qu’un règne glorieux,
Long et victorieux,
Rende son peuple heureux,
Vive la Reine!

God Save the Queen

God Save our gracious Queen!
Long live our noble Queen!
God save the Queen!
Send her victorious,
Happy and glorious,
Long to reign over us,
God save the Queen!

Image : Le pianiste de jazz Oscar Peterson (à gauche) reçoit l’Ordre du Canada de Roland Michener (à droite), le 20^e gouverneur général, en 1973. Norah Michener est au centre de la photo et un portrait de Vincent Massey, le 18^e gouverneur général, est à l’arrière-plan.

L'ORDRE DU CANADA ET LES AUTRES DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Tous les pays ont des façons particulières de reconnaître leurs citoyens exceptionnels. Les récompenses officielles, ou distinctions honorifiques, sont présentées sous la forme d'ordres, de décorations et de médailles. Après avoir utilisé les titres et décorations britanniques pendant de nombreuses années, le Canada a mis en place son propre système de distinctions honorifiques en créant l'Ordre du Canada en 1967, année marquant le centenaire de la Confédération.

Si vous connaissez un concitoyen digne d'une reconnaissance spéciale, vous pouvez soumettre sa candidature. De plus amples renseignements sur nombre de ces récompenses et sur la procédure de mise en candidature sont disponibles au www.gg.ca/document.aspx?id=70?&lan=fra.

LA CROIX DE VICTORIA

La Croix de Victoria, la plus haute distinction que peuvent recevoir les Canadiens, sert à reconnaître des actes de bravoure ou des sacrifices remarquables, ou le dévouement ultime au devoir, face à l'ennemi. La Croix de Victoria a été décernée à 96 Canadiens depuis 1854, y compris aux personnes suivantes :

- Alexander Roberts Dunn, né à York (aujourd'hui Toronto), a servi en tant que lieutenant dans l'armée britannique à l'occasion de la charge de la brigade légère à Balaclava (1854), pendant la guerre de Crimée. Il est le premier Canadien à avoir reçu la Croix de Victoria.

- Le matelot de 2^e classe William Hall, de Horton, en Nouvelle-Écosse, dont les parents étaient des esclaves américains, est le premier Noir à avoir mérité la Croix de Victoria, pour son rôle dans le siège de Lucknow durant la Rébellion indienne de 1857.
- Le caporal Filip Konowal, né en Ukraine, a montré un courage exceptionnel pendant la bataille de la cote 70, en 1917. Il est le premier membre du Corps canadien n'étant pas né dans l'Empire britannique à se voir décerner la Croix de Victoria.
- Le capitaine Billy Bishop, as de l'aviation, est né à Owen Sound, en Ontario. Il a reçu la Croix de Victoria alors qu'il servait dans le Royal Flying Corps pendant la Première Guerre mondiale, et a plus tard été nommé maréchal de l'Air honoraire de l'Aviation royale du Canada.
- Le capitaine Paul Triquet, de Cabano, au Québec, s'est vu décerner la Croix de Victoria pour avoir mené ses hommes et une poignée de chars d'assaut dans l'attaque de Casa Berardi en Italie, en 1943, pendant la Seconde Guerre mondiale. Il est plus tard devenu brigadier.
- Le lieutenant Robert Hampton Gray, pilote dans la marine né à Trail, en Colombie-Britannique, a perdu la vie en contribuant à bombarder et à faire sombrer un navire de combat japonais en août 1945, quelques jours avant la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il est le dernier Canadien à ce jour à avoir reçu la Croix de Victoria.

Images : (De gauche à droite) Le colonel Alexander Roberts Dunn, récipiendaire de la Croix de Victoria. Le matelot de 2^e classe William Hall, récipiendaire de la Croix de Victoria. Le brigadier Paul Triquet, récipiendaire de la Croix de Victoria. Filip Konowal, récipiendaire de la Croix de Victoria, a été promu au rang de sergent.

Images : (De haut en bas) Le maréchal de l'Air William A. Bishop, as de l'aviation mieux connu sous le nom de Billy Bishop, récipiendaire de la Croix de Victoria. Le lieutenant Robert Hampton Gray, récipiendaire de la Croix de Victoria.

JOURS FÉRIÉS NATIONAUX ET AUTRES DATES IMPORTANTES

Jour de l'An	1 ^{er} janvier
Journée sir John A. Macdonald	11 janvier
Vendredi saint	Vendredi précédant immédiatement le dimanche de Pâques
Lundi de Pâques	Lundi suivant immédiatement le dimanche de Pâques
Jour de Vimy	9 avril
Fête de Victoria	Lundi précédant le 25 mai (anniversaire de la souveraine)
Fête nationale (Québec)	24 juin (fête de la Saint-Jean-Baptiste)
Fête du Canada	1 ^{er} juillet
Fête du Travail	Premier lundi de septembre
Action de grâces	Deuxième lundi d'octobre
Jour du Souvenir	11 novembre
Journée sir Wilfrid Laurier	20 novembre
Noël	25 décembre
Lendemain de Noël	26 décembre

UNE NATION COMMERÇANTE

Le Canada est depuis toujours une nation commerçante et le commerce reste le moteur de sa croissance économique. Comme Canadiens, nous ne pourrions maintenir notre niveau de vie sans commercer avec les autres pays.

En 1988, le Canada a négocié un accord de libre-échange avec les États-Unis. Le Mexique est devenu notre partenaire en 1994, dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui englobe 444 millions de personnes et a représenté en 2008 plus de un billion de dollars en commerce de marchandises.

Aujourd'hui, le Canada compte parmi les dix économies les plus importantes de la planète et fait partie du G8, le groupe des huit principaux pays industrialisés, avec les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie, la France, le Japon et la Russie.

Images : (Ci-dessous) Camion transportant du bois de sciage. (De gauche à droite) Chevalets de pompage de pétrole dans le sud de l'Alberta. Homards de l'Atlantique. Barrage hydroélectrique sur la rivière Saguenay, au Québec.

L'ÉCONOMIE CANADIENNE COMPREND TROIS GRANDS SECTEURS INDUSTRIELS :

- Le **secteur des services** fournit des milliers d'emplois dans des domaines tels que le transport, l'éducation, les soins de santé, la construction, les opérations bancaires, les communications, la vente au détail, le tourisme et l'administration gouvernementale. Plus de 75 pour 100 des travailleurs canadiens occupent maintenant un emploi dans le secteur des services.
- Le **secteur manufacturier** produit des biens qui sont vendus au Canada et partout dans le monde; citons, entre autres, le papier, le matériel de haute technologie, la technologie aérospatiale, les automobiles, l'équipement, les aliments et les vêtements. Les États-Unis sont notre plus important partenaire commercial à l'échelle internationale.
- Le **secteur de l'exploitation des ressources naturelles** comprend la foresterie, la pêche, l'agriculture, l'exploitation minière et l'énergie. Ces industries ont joué un rôle important dans l'histoire et le développement du Canada. Aujourd'hui, l'économie de plusieurs régions du pays repose encore sur l'exploitation des ressources naturelles, et ces dernières représentent un pourcentage élevé des exportations du Canada.

Le Canada entretient des liens étroits avec les États-Unis, et chacun des deux pays est le plus important partenaire commercial de l'autre. Plus des trois quarts des exportations canadiennes sont destinées aux États-Unis. En fait, nos deux pays entretiennent la plus importante relation commerciale

bilatérale du monde. Les chaînes d'approvisionnement canado-américaines rivalisent avec le reste du monde. Le Canada exporte chaque année pour des milliards de dollars de produits énergétiques, de biens industriels, d'équipement, d'appareils, de produits de l'automobile, de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie ainsi que de biens de consommation. Des millions de Canadiens et d'Américains traversent chaque année en toute sécurité ce qu'on appelle couramment « la plus longue frontière non défendue du monde ».

À Blaine, dans l'État de Washington, l'Arche de la paix, sur laquelle on peut lire « children of a common mother » (enfants d'une même mère) et « brethren dwelling together in unity » (deux frères vivant ensemble dans l'harmonie), symbolise nos liens étroits et nos intérêts communs.

Images : (De gauche à droite) Usine de montage d'automobiles, à Oakville, en Ontario. Port de Vancouver. L'Arche de la paix, à Blaine, dans l'État de Washington

Images : (De gauche à droite) Laboratoire de recherche. Le BlackBerry de RIM. Raisins destinés à la production de vin de glace, dans la région de Niagara, en Ontario.

Les régions du Canada

Le Canada est le deuxième pays du monde en étendue et son territoire couvre près de 10 millions de kilomètres carrés. Trois océans bordent les frontières du Canada : l'océan Pacifique à l'ouest, l'océan Atlantique à l'est et l'océan Arctique au nord. À l'extrémité sud du territoire s'étend la frontière entre le Canada et les États-Unis. Ces deux nations collaborent au maintien d'une frontière sûre et efficace.

Images : (De haut en bas) Le canal Rideau, à Ottawa, ancienne voie militaire, est aujourd'hui une attraction touristique ainsi qu'une patinoire, l'hiver. Parc national Banff, en Alberta.

Image : (Ci-contre) Port de Peggy's Cove, en Nouvelle-Écosse.

Les régions du Canada

Le Canada compte de nombreux secteurs géographiques différents et cinq régions distinctes :

- les provinces de l'Atlantique;
- le centre du Canada;
- les provinces des Prairies;
- la côte Ouest;
- les territoires du Nord.

La capitale nationale

Située sur la rivière des Outaouais, la ville d'Ottawa a été choisie comme capitale du Canada en 1857 par la reine Victoria, l'arrière-arrière-grand-mère de la reine Elizabeth II. Ottawa est aujourd'hui la quatrième ville en importance au Canada. La région de la capitale nationale, qui s'étend sur 4 700 kilomètres carrés autour d'Ottawa, préserve et rehausse le patrimoine bâti et l'environnement naturel du secteur.

Les provinces et les territoires

Le Canada compte dix provinces et trois territoires, chacun ayant sa capitale. Vous devriez connaître la capitale de votre province ou territoire ainsi que la capitale du Canada.

La population

Le Canada compte environ 34 millions d'habitants. Bien que la majorité réside dans les grandes villes, les Canadiens vivent également dans des villages, en région rurale et partout ailleurs.

RÉGION	PROVINCE OU TERRITOIRE	CAPITALE
Provinces de l'Atlantique	Terre-Neuve-et-Labrador	St. John's
	Île-du-Prince-Édouard	Charlottetown
	Nouvelle-Écosse	Halifax
	Nouveau-Brunswick	Fredericton
Centre du Canada	Québec	Québec
	Ontario	Toronto
Provinces des Prairies	Manitoba	Winnipeg
	Saskatchewan.....	Regina
	Alberta.....	Edmonton
Côte Ouest	Colombie-Britannique	Victoria
Territoires du Nord	Nunavut.....	Iqaluit
	Territoires du Nord-Ouest	Yellowknife
	Yukon.....	Whitehorse

Ottawa : La capitale du Canada

LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

Grâce à leurs côtes ainsi qu'à leurs richesses naturelles, qui permettent, entre autres, la pêche, l'agriculture, la foresterie et l'exploitation minière, les provinces de l'Atlantique jouent un rôle important dans l'histoire et le développement du Canada. L'océan Atlantique entraîne des hivers plutôt frais et des étés frais et humides.

Terre-Neuve-et-Labrador

Terre-Neuve-et-Labrador, à l'extrême est de l'Amérique du Nord, occupe son propre fuseau horaire. Au-delà de sa beauté naturelle, cette province possède un patrimoine distinct, étroitement lié à la mer. Terre-Neuve est la plus ancienne colonie de l'Empire britannique et elle a été un atout stratégique pour le Canada à ses débuts. Elle est depuis longtemps reconnue pour ses lieux de pêche, ses villages côtiers de pêcheurs et sa culture bien à elle. De nos jours, l'exploitation pétrolière et gazière en mer contribue largement à son économie. Quant au Labrador, ses ressources hydroélectriques sont immenses.

Île-du-Prince-Édouard

L'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.), la plus petite des provinces, est reconnue pour ses plages, sa terre rouge et son agriculture, particulièrement sa production de pommes de terre. Berceau de la Confédération, l'Î.-P.-É. est reliée à la terre ferme par l'un des ponts continus à travées multiples les plus longs du monde, le pont de la Confédération. C'est à l'Î.-P.-É. que Lucy Maud Montgomery a situé son fameux roman Anne... la maison aux pignons verts, qui raconte les aventures d'une

petite orpheline aux cheveux roux.

Nouvelle-Écosse

Parmi les provinces de l'Atlantique, c'est la Nouvelle-Écosse qui a la plus grande population. Elle est connue pour son brillant passé à titre de porte d'entrée du Canada et pour sa baie de Fundy, où les marées atteignent des hauteurs inégalées dans le monde. On l'identifie également à la construction navale, à la pêche et à la marine marchande. Sa capitale, Halifax, plus grand port de la côte Est du Canada, aux eaux profondes et libres de glace, occupe une place de premier plan dans la défense et le commerce du côté de l'Atlantique; elle abrite la plus importante base navale du Canada. L'exploitation du charbon, la foresterie et l'agriculture ont façonné la Nouvelle-Écosse, qui aujourd'hui profite également de l'exploration pétrolière et gazière en mer. Ses traditions celtiques et gaéliques nourrissent une culture florissante; chaque année, la Nouvelle-Écosse est l'hôte de plus de 700 festivals, dont le spectaculaire carrousel militaire de Halifax.

Nouveau-Brunswick

Fondée par les loyalistes de l'Empire-Uni, la province du Nouveau-Brunswick est traversée par les Appalaches et on y trouve le deuxième réseau hydrographique en importance du littoral atlantique de l'Amérique du Nord, soit le réseau de la rivière Saint-Jean. Les principales industries de la province sont la foresterie, l'agriculture, la pêche, les mines, la transformation des aliments et le tourisme. Saint John est la première ville en importance et est le principal centre portuaire et manufacturier. Moncton est le noyau francophone et acadien, et Fredericton est la capitale historique. Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue, et environ le tiers de sa population vit et travaille en français. Les festivals de rue et la musique traditionnelle font revivre l'histoire et le patrimoine culturel des fondateurs de la province, soit les loyalistes et les francophones.

LE CENTRE DU CANADA

L'Ontario et le Québec forment la région du centre du Canada. Plus de la moitié de la population du pays vit dans les villes et les villages du sud du Québec et de l'Ontario, près des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Cette région est le centre industriel et manufacturier du Canada. Les hivers sont froids et les étés sont chauds et humides dans le sud de l'Ontario et du Québec. Ensemble, l'Ontario et le Québec produisent plus des trois quarts de tous les biens fabriqués au pays.

Québec

Le Québec compte près de huit millions d'habitants, dont la vaste majorité est installée sur les rives du fleuve Saint-Laurent ou tout près. Plus des trois quarts des habitants du Québec ont le français comme langue maternelle. Les ressources du Bouclier canadien ont permis au Québec de développer d'importantes industries, notamment la foresterie, l'énergie et l'exploitation minière. Le Québec est le principal producteur de pâtes et papiers du Canada et ses immenses réserves d'eau douce en ont fait le plus grand producteur d'hydroélectricité du pays. Les Québécois sont des chefs de file dans des industries de pointe comme l'industrie pharmaceutique et l'aéronautique. Les films, la musique, les oeuvres littéraires et la cuisine du Québec connaissent un rayonnement international, en particulier au sein de la Francophonie, une association de pays francophones. Montréal, qui arrive au deuxième rang des villes les plus peuplées du Canada et n'est dépassée que par Paris lorsqu'on dresse la liste des plus grandes villes à population principalement francophone du monde, est réputée pour sa diversité culturelle.

Ontario

Avec plus de 12 millions d'habitants, l'Ontario compte plus d'un tiers de la population canadienne. Sa population importante et diversifiée sur le plan culturel, ses ressources naturelles et sa position stratégique contribuent à la vitalité de son économie. Toronto est la plus importante ville du Canada et le principal centre financier du pays. De nombreuses personnes travaillent dans le secteur des services et dans l'industrie manufacturière, qui produisent un pourcentage considérable des exportations du Canada. La région de Niagara est connue pour ses vignobles, ses vins et ses cultures fruitières. Les fermiers de l'Ontario élèvent des bovins laitiers et à viande ainsi que de la volaille, et cultivent des légumes et des céréales. On trouve en Ontario, fondée par les loyalistes de l'Empire-Uni, la plus importante population francophone à l'extérieur du Québec, dont l'histoire est jalonnée de luttes pour préserver sa langue et sa culture. Les cinq Grands Lacs se situent entre l'Ontario et les États-Unis; il s'agit du lac Ontario, du lac Érié, du lac Huron, du lac Michigan (aux États-Unis) et du lac Supérieur, le plus grand lac d'eau douce au monde.

LES PROVINCES DES PRAIRIES

Le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, qu'on appelle les provinces des Prairies, possèdent d'immenses ressources énergétiques et leurs terres agricoles sont parmi les plus fertiles du monde. La région est essentiellement sèche, avec des hivers froids et des étés chauds.

Manitoba

L'économie du Manitoba s'appuie sur l'agriculture, l'exploitation minière et la production d'hydroélectricité. Winnipeg est la ville la plus peuplée de la province. C'est dans le quartier Exchange District de Winnipeg qu'on trouve l'intersection la plus célèbre du Canada : l'angle de l'avenue Portage et de la rue Main. Quant au quartier francophone de Winnipeg, Saint-Boniface, ses 45 000 habitants en font la plus grande communauté francophone de l'Ouest du Canada. Le Manitoba est aussi une importante plaque tournante de la culture ukrainienne, 14 pour 100 de ses habitants étant d'origine ukrainienne, et il compte la plus grande proportion d'Autochtones de toutes les provinces, à plus de 15 pour 100 de sa population.

Saskatchewan

La Saskatchewan, autrefois surnommée « le grenier du monde » et « la province du blé », possède 40 pour 100 des terres arables du Canada. Elle est la plus grande productrice de céréales et de plantes oléagineuses du pays. Elle renferme également les plus abondants gisements d'uranium et de potasse (utilisée dans les fertilisants) du monde, en plus de produire du pétrole et du gaz naturel. C'est à Regina, la capitale, que se trouve l'école de la Gendarmerie royale du Canada. Saskatoon, la ville la plus peuplée de la Saskatchewan, accueille les sièges sociaux de compagnies minières et constitue un important centre d'enseignement, de recherche et de technologie.

Alberta

L'Alberta est la province la plus peuplée des Prairies. Cette province, tout comme le célèbre lac Louise situé dans les montagnes Rocheuses, a été nommée en l'honneur de la princesse Louise Caroline Alberta, quatrième fille de la reine Victoria. L'Alberta compte cinq parcs nationaux, dont le parc national Banff, fondé en 1885. La région sauvage des badlands recèle certains des plus riches gisements de fossiles préhistoriques et de restes de dinosaures du monde. L'Alberta est la première productrice de pétrole et de gaz du Canada, et les sables bitumineux du nord de la province sont une source énergétique considérable en voie d'exploitation. L'Alberta est également reconnue pour son agriculture, en particulier ses énormes exploitations bovines, qui font du Canada l'un des principaux producteurs bovins du monde.

LA CÔTE OUEST

La Colombie-Britannique est connue pour ses montagnes majestueuses et à titre de porte d'entrée du Canada dans le Pacifique. Des milliards de dollars de marchandises transitent par le port de Vancouver – le plus grand et le plus fréquenté du Canada – à destination et en provenance de partout dans le monde. Grâce aux courants d'air chaud de l'océan Pacifique, la côte de la Colombie-Britannique bénéficie d'un climat tempéré.

Colombie-Britannique

La Colombie-Britannique, sur la côte du Pacifique, est la province canadienne située le plus à l'ouest. Sa population est de quatre millions d'habitants. Le port de Vancouver nous ouvre la voie vers l'Asie-Pacifique. Environ la moitié de tous les biens produits en Colombie-Britannique proviennent de la foresterie, notamment le bois de sciage, le papier journal et les produits des pâtes et papiers – l'industrie forestière la plus importante du Canada. La Colombie-Britannique est également connue pour son industrie minière, son industrie de la pêche ainsi que les vergers et l'industrie vinicole de la vallée de l'Okanagan. Elle possède environ 600 parcs provinciaux, formant le plus vaste réseau de parcs au Canada. En raison de la grande taille des communautés asiatiques établies dans la province, les langues les plus parlées dans les villes après l'anglais sont le chinois et le punjabi. La capitale, Victoria, est un centre touristique et sert de port d'attache à la flotte du Pacifique de la Marine canadienne.

LES TERRITOIRES DU NORD

Les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon occupent le tiers de la masse terrestre du Canada; pourtant, leur population n'est que de 100 000 habitants. On y trouve des mines d'or, de plomb, de cuivre, de diamants et de zinc, et des gisements de pétrole et de gaz sont en voie d'exploitation. Le Nord est souvent appelé « la terre du soleil de minuit » : au milieu de l'été, le soleil peut briller jusqu'à 24 heures consécutives, tandis qu'en hiver, il disparaît et l'obscurité règne pendant trois mois. Les territoires du Nord ont de longs hivers froids et de courts étés frais. La plus grande partie des territoires du Nord a pour toile de fond la toundra, vaste plaine arctique rocailleuse. En raison du climat froid de l'Arctique, la toundra est dépourvue d'arbres et le sol est constamment gelé. Certains habitants du Nord tirent encore leur subsistance de la chasse, de la pêche et de la trappe. Les objets d'art inuit sont vendus partout au Canada et dans le monde.

Image : Le mont Logan, situé au Yukon, est la plus haute montagne du Canada. Il est ainsi nommé en l'honneur de sir William Logan, un géologue de renommée mondiale, qui est né à Montréal en 1798 de parents immigrants écossais. M. Logan a fondé et dirigé la Commission géologique du Canada de 1842 à 1869, et il est considéré comme l'un des plus grands scientifiques du Canada

Yukon

Les milliers de mineurs qui se sont rendus au Yukon au cours de la ruée vers l'or des années 1890 sont célébrés dans la poésie de Robert W. Service. Les mines continuent d'ailleurs d'occuper une grande place dans l'économie du Yukon. Le chemin de fer White Pass and Yukon, qui, à son ouverture en 1900, reliait Skagway – ville de l'État américain voisin, l'Alaska – à la capitale territoriale de Whitehorse, permet une excursion touristique spectaculaire parsemée de cols escarpés et de ponts vertigineux. Le Yukon détient le record de la température la plus froide jamais enregistrée au Canada (-63 °C).

Territoires du Nord-Ouest

En 1870, les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) ont été formés à partir de la Terre de Rupert et du Territoire du Nord-Ouest. La capitale, Yellowknife (20 000 habitants), est surnommée « capitale nord-américaine du diamant ». Plus de la moitié de la population est autochtone (Dénés, Inuits et Métis). À 4 200 kilomètres de longueur, le fleuve Mackenzie n'est surpassé en Amérique du Nord que par le Mississippi sur le plan de l'étendue, et son bassin hydrographique couvre plus de 1,8 million de kilomètres carrés.

Nunavut

Le Nunavut (mot signifiant « notre terre » en inuktitut) a été créé en 1999 à partir de la section est des Territoires du Nord-Ouest, y compris tout l'ancien district de Keewatin. La capitale, Iqaluit, s'appelait autrefois Frobisher Bay en l'honneur de l'explorateur anglais Martin Frobisher, qui, au nom de la reine Elizabeth 1^{re}, s'est aventuré en 1576 dans cette région non cartographiée qu'était alors l'Arctique. Les 19 membres de l'Assemblée législative choisissent un premier ministre et des ministres par consensus. La population est composée à environ 85 pour 100 d'Inuits. L'inuktitut y est une langue officielle et la principale langue d'enseignement.

Les Rangers canadiens

Le Grand Nord canadien pose des problèmes de sécurité et de souveraineté. Affrontant des conditions climatiques difficiles dans une région isolée, les Rangers canadiens – qui font partie de la Réserve (milice) des Forces canadiennes – y jouent un rôle clé. De Resolute jusqu'au pôle Nord magnétique, l'hiver en motoneige et l'été en véhicule tout-terrain, ils utilisent leur connaissance et leur expérience indigènes du territoire pour s'assurer que le drapeau du Canada ne cesse de flotter au-dessus de l'Arctique canadien.

Images : (Ci-dessus, de gauche à droite) Un garçon inuit de Sanikiluaq, au Nunavut, utilise une arme à plombs pour la chasse aux oiseaux. Le caribou (renne) est populaire auprès des chasseurs et il est un symbole du Nord canadien

Exemples de questions d'examen

Un des critères essentiels pour obtenir la citoyenneté est de démontrer que vous possédez des connaissances suffisantes sur le Canada. L'examen pour la citoyenneté sert à évaluer vos connaissances du Canada et des droits et responsabilités du citoyen canadien.

Toutes les questions qui composent l'examen pour la citoyenneté ont été formulées à partir des renseignements fournis dans le présent guide d'étude.

Les questions ci-dessous sont semblables à celles que l'on retrouve dans l'examen pour la citoyenneté. Utilisez ces questions pour vous préparer à l'examen. Toutes les réponses aux questions suivantes se trouvent dans le présent guide d'étude.

Quelles sont les trois responsabilités liées à la citoyenneté?

- a) Être fidèle au Canada, recycler le papier journal, s'enrôler dans la Marine, l'Armée ou la Force aérienne.
- b) **Respecter les lois, répondre à ses propres besoins et à ceux de sa famille, faire partie d'un jury.**
- c) Apprendre les deux langues officielles, voter aux élections, faire partie d'un syndicat.
- d) Acheter des produits canadiens, exploiter sa propre entreprise, utiliser moins d'eau potable.

Quelle est la signification du coquelicot du jour du Souvenir?

- a) Honorer notre souveraine, la reine Elizabeth II.
- b) Célébrer la Confédération.
- c) Rendre hommage aux premiers ministres qui sont décédés.
- d) **Honorer les sacrifices des Canadiens qui ont participé ou sont morts à la guerre, d'hier à aujourd'hui.**

Comment les députés sont-ils choisis?

- a) Ils sont nommés par les Nations Unies.
- b) Ils sont choisis par les premiers ministres provinciaux.
- c) Ils sont élus par les citoyens de leur circonscription.**
- d) Ils sont élus par les propriétaires fonciers et les chefs de police.

AUTRES SUJETS D'ÉTUDE

Nommez deux documents importants qui énoncent nos droits et libertés.

Énumérez quatre (4) droits dont jouissent les Canadiens.

Énumérez quatre (4) libertés fondamentales dont jouissent les Canadiens.

Que signifie l'égalité entre les femmes et les hommes?

Donnez des exemples de ce qu'on entend par « répondre à ses propres besoins et à ceux de sa famille ».

Qui étaient les peuples fondateurs du Canada?

Qui sont les Métis?

Que signifie le mot « Inuit »?

Que veut-on dire par l'expression « gouvernement responsable »?

Qui était sir Louis-Hippolyte La Fontaine?

Que symbolisait le Chemin de fer Canadien Pacifique?

Que signifie le mot « Confédération »?

Quelle est l'importance de la découverte de l'insuline par sir Frederick Banting et Charles Best?

Qu'est-ce qu'on entend lorsque l'on dit que le Canada est une monarchie constitutionnelle?

Quels sont les trois pouvoirs du gouvernement?

Quelle est la différence entre le rôle de la reine et celui du premier ministre?

Quelle est la plus haute distinction que les Canadiens peuvent recevoir?

Quand vous allez voter le jour du scrutin, que faites-vous?

Qui peut voter aux élections fédérales canadiennes?

Êtes-vous tenu de dire à d'autres personnes pour qui vous

avez voté au Canada?

Après une élection, quel parti forme le gouvernement?

Qui est votre député fédéral?

Quels sont les trois ordres de gouvernement?

Quel est le rôle des cours au Canada?

Avez-vous le droit de poser des questions aux agents de police au sujet de leurs services ou de leur conduite au Canada?

Nommez deux symboles de l'État canadien.

Quelles provinces sont désignées comme les provinces de l'Atlantique?

Quelle est la capitale de la province ou du territoire où vous habitez?

Pour de plus amples renseignements

LA CITOYENNETÉ CANADIENNE

Renseignez-vous au sujet de la demande de citoyenneté et profitez des nombreuses ressources mises à votre disposition.

Par téléphone

Numéro du Téléc centre

De partout au Canada, composez sans frais le **1-888-242-2100**.

En ligne

Consultez le site Web de Citoyenneté et Immigration Canada au **www.cic.gc.ca**. La brochure Découvrir le Canada peut être téléchargée de ce site Web.

Cours de préparation à la citoyenneté

- Renseignez-vous auprès des écoles et des collèges de votre région.
- Rendez-vous à la bibliothèque ou au centre communautaire de votre municipalité.
- Communiquez avec les organismes d'aide à l'établissement ou les associations ethnoculturelles de votre région.

LE CANADA

Demandez au personnel de la bibliothèque de vous aider à trouver des livres et des vidéos sur le Canada. Demandez, par exemple, les livres suivants :

Annuaire du Canada

(publié par Statistique Canada)

Un portrait du Canada

(publié par Statistique Canada)

Les Canadiens et leur système de gouvernement

(écrit par Eugene Forsey. Ce livre peut être consulté en ligne sur le site Web de la Bibliothèque du Parlement au www.parl.gc.ca)

L'Encyclopédie canadienne

(incluant *l'Encyclopédie des jeunes*) au www.thecanadianencyclopedia.com

The Story of Canada

(écrit par Janet Lunn et Christopher Moore, publié par Lester Publishing Ltd.) – en anglais seulement

Les symboles du Canada

(publié par Patrimoine canadien)

La couronne canadienne

(publié par Patrimoine canadien)

Le Canada : une histoire populaire
(Société Radio-Canada)

Histoire Canada
(publié par la Société d'histoire nationale du Canada)

Kayakmag – Un magazine d'histoire du Canada pour les jeunes
(publié par la Société d'histoire nationale du Canada)

LES PROGRAMMES ET SERVICES FÉDÉRAUX

Obtenez de l'information sur le Canada par téléphone ou sur Internet.

Téléphone

1-800-O-Canada (1-800-622-6232) (sans frais)
1-800-465-7735 – ATS (sans frais)

Internet

Le site Web du gouvernement du Canada contient des renseignements sur de nombreux programmes et services gouvernementaux. Il peut être consulté au www.canada.gc.ca.

Autres sites Web d'intérêt où vous trouverez de l'information sur les sujets traités dans la présente brochure

À propos du Canada

La Couronne et le gouverneur général
www.gg.ca

Patrimoine canadien
www.pch.gc.ca

L'Atlas du Canada
http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/index.html

Le coin des enseignants et des jeunes
www.cic.gc.ca/francais/jeux/index.asp

Parcs Canada
www.parcscanada.gc.ca

Institut pour la citoyenneté canadienne
www.icc-icc.ca

L'Institut Historica-Dominion
www.historica-dominion.ca

The Canadian Experience—A Civic Literacy Project for the New Mainstream
www.cdnexperience.ca

Histoire du Canada

La Confédération canadienne

www.collectionscanada.gc.ca/confederation/index-f.html

La Confédération pour les enfants

www.collectionscanada.gc.ca/confederation/jeunesse/index-f.html

Premier parmi ses pairs : le premier ministre dans la vie et la politique au Canada

www.collectionscanada.gc.ca/premiersministres

Musée virtuel du Canada

www.museevirtuel.ca

Musée canadien de la guerre

www.museedelaguerre.ca

L'histoire des Noirs du Canada

www.cic.gc.ca/francais/jeux/musee/principal.asp

Histoire militaire et Souvenir

Une journée pour se souvenir

www.vac-acc.gc.ca/souvenir/sub.cfm?source=histoire/varia/journee-souvenir

Héros et coquelicots – Introduction au Souvenir

Disponible sur papier seulement. Passez une commande au : https://crorders-commandescss.vacacc.gc.ca/order.php?m=item_list&c=EducationKits&lang=fr&lang=fr

Le Canada se souvient

www.vac-acc.gc.ca/souvenir/sub.cfm?source=histoire/feuillet-d-information

Livrets sur l'histoire

www.vac-acc.gc.ca/souvenir/sub.cfm?source=histoire/serie

Gouvernement

Parlement du Canada

www.parl.gc.ca

Je peux voter!

www.elections.ca/content_youth.asp?section=yth&dir=res/gen/can&document=index&lang=f&textonly=false

Le système de justice du Canada

www.justice.gc.ca/fra/min-dept/pub/just

Géographie

Jeux-questionnaires sur la géographie

http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/learningresources/quiz/index.html/document_view

Pour un Canada écologique

Développement durable

www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/strat/sdd-sds-2007/index.aspx

Efficacité énergétique

www.nrcan.gc.ca/eneene/effeff/index-fra.php

S'impliquer

Bénévoles Canada

<http://benevoles.ca>

Possibilités de bénévolat dans le domaine de l'environnement

www.ec.gc.ca/education/default.asp?lang=Fr&n=0FD21FB8-1

Voyager au Canada

Terre-Neuve-et-Labrador

www.newfoundlandlabrador.com

(en anglais seulement)

Île-du-Prince-Édouard

www.tourismpei.com/indexphp3?number=1009546&lang=F

Nouvelle-Écosse

www.novascotia.com/fr

Nouveau-Brunswick

www.tourismenouveaubrunswick.ca

Québec

www.bonjourquebec.com

Ontario

www.ontariotravel.net/TCISSegmentsWeb/main.portal?language=FR

Manitoba

www.travelmanitoba.com/fr/index.html

Saskatchewan

www.sasktourism.com/lang/french.htm

Alberta

www1.travelalberta.com/fr-ca

Colombie-Britannique

www.tourisme-cb.com

Nunavut

www.destinationnunavut.com

Territoires du Nord-Ouest

www.tourismetno.com

Yukon

www.travelyukon.com/fr

Image : Le pont de la Confédération unit les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Faisant près de 13 kilomètres, ce pont est le plus long du monde à enjamber une étendue d'eau qui gèle l'hiver

REMERCIEMENTS

Ministères et organismes du gouvernement du Canada

Affaires indiennes et du Nord canadien

Anciens Combattants Canada

Bibliothèque du Parlement

Bibliothèque et Archives Canada

Citoyenneté et Immigration Canada

Commissariat aux langues officielles

Commission canadienne des droits de la personne

Élections Canada

Environnement Canada

Industrie Canada

Justice Canada

Parcs Canada

Patrimoine canadien

Ressources naturelles Canada

Organisations

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)

L'Institut Historica-Dominion

Institut pour la citoyenneté canadienne

Société d'histoire nationale du Canada

Particuliers

Janet Ajzenstat, Ph. D.

Curtis Barlow

Randy Boyagoda, Ph. D.

Marc Chalifoux

Général John de Chastelain

La très honorable Adrienne Clarkson

Andrew Cohen

Alex Colville

Ann Dadson

Xavier Gélinas, Ph. D.

Jack Granatstein, Ph. D.

Rudyard Griffiths

Lynda Haverstock, Ph. D.

Peter Henshaw, Ph. D.

D. Michael Jackson, Ph. D.

Sénateur Serge Joyal

Margaret MacMillan, Ph. D.

Christopher McCreery, Ph. D.

James Marsh

Père Jacques Monet, s. j.

Jim Miller, Ph. D.

Deborah Morrison

Desmond Morton, Ph. D.

Bernard Pothier

Colin Robertson

John Ralston Saul, Ph. D.

La Loi sur la Citoyenneté et son Règlement (extraits)

Article 5 de la Loi sur la citoyenneté

5. (1) Le ministre attribue la citoyenneté à toute personne qui, à la fois :

- e) a une connaissance suffisante du Canada et des responsabilités et avantages conférés par la citoyenneté.

Article 15 du Règlement sur la citoyenneté

CONNAISSANCES DU CANADA ET DE LA CITOYENNETÉ

15. (1) Une personne possède une connaissance suffisante du Canada si les réponses qu'elle donne aux questions rédigées par le ministre montrent qu'elle connaît les symboles nationaux du Canada et comprend d'une manière générale les sujets suivants :

- a) les principales caractéristiques de l'histoire politique et militaire du Canada;
- b) les principales caractéristiques de l'histoire sociale et culturelle du Canada;
- c) les principales caractéristiques de la géographie physique et politique du Canada;

d) les principales caractéristiques du système politique canadien en tant que monarchie constitutionnelle;

e) toutes autres caractéristiques du Canada.

(2) Une personne possède une connaissance suffisante des responsabilités et privilèges attachés à la citoyenneté si les réponses qu'elle donne aux questions rédigées par le ministre montrent qu'elle comprend d'une manière générale les sujets suivants :

a) la participation au processus démocratique canadien;

b) la participation à la société canadienne, notamment, l'entraide sociale, le respect de l'environnement et la protection du patrimoine naturel, culturel et architectural du Canada;

c) le respect des droits, des libertés et des obligations énoncés dans les lois du Canada;

d) tous autres responsabilités et privilèges attachés à la citoyenneté.

Notes

Notes

Notes

Citations mémorables

« Ici [au Canada],
je veux que le marbre demeure marbre,
que le granit demeure granit,
que le chêne demeure chêne,
et avec tous ces éléments,
je bâtirai une nation, grande parmi les nations du monde. »
— Sir Wilfrid Laurier
7^e premier ministre du Canada,
du 11 juillet 1896 au 6 octobre 1911

« Je suis Canadien,
un Canadien libre,
libre de m'exprimer sans crainte,
libre de servir Dieu comme je l'entends,
libre d'appuyer les idées qui me semblent justes,
libre de m'opposer à ce qui me semble injuste,
libre de choisir les dirigeants de mon pays.
Ce patrimoine de liberté,
je m'engage à le sauvegarder
pour moi-même et pour toute l'humanité. »
— John Diefenbaker
13^e premier ministre du Canada,
du 21 juin 1957 au 22 avril 1963

Ces citations ne doivent pas être apprises en vue de l'examen pour la citoyenneté.

Image : L'Équipe Canada a remporté la médaille d'or au hockey masculin aux Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

Découvrir le Canada